Le crédit scolaire Orabank,
pour une rentrée des classes réussie.

Tél. : 00 (228) 22 21 62 21 - www.orabank.net
Orabank, un partenaire à votre écoute

Orabank
Togo

Togo-Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 9842 | Mardi 2 Août 2016 | 200 francs

REMANIEMENT TECHNIQUE DU GOUVERNEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 66 alinéa 2 de la Constitution, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République, a procédé ce jour à un remaniement technique du gouvernement.
Ainsi par

DECRET N° 2016 – 086 / PR
portant nominations

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 14 octobre 1992, notamment l'article 66

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés :
- Ministre de l'Economie et des Finances :
M. Sani YAYA

- Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, chargée des Droits de l'Homme :
Madame Nakpa POLO

Art. 2 : Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret, notamment le décret n° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement.

Art. 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Fait à Lomé, le 1er août 2016

Le président de la République

Faure Essozimna GNASSINGBE

UNE COMPAGNIE MARITIME EN CREATION

Le président de l'Assemblée nationale a reçu M. Germain Essohouna Mèba de la CCIT

Lire page ... 3

FORMATION MILITAIRE

La 1re vague de la classe 2016 présentée au drapeau

Lire page ... 4

JOURNEE DE LA FEMME AFRICAINE

L'apothéose à Blue zone

***«Santé de la femme et de la jeune fille, une priorité pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable»*. C'est autour de cette thématique que le Togo a commémoré la Journée panafricaine de la Femme, édition 2016. Cette journée instituée en l'honneur des femmes africaines est consacrée, d'une part, à la lutte contre l'ignorance, l'injustice et, d'autres parts, à la réhabilitation de la femme dans sa dignité. Elle vise l'élévation des niveaux de vie des peuples pour un continent jouissant pleinement de prospérité, de liberté et de paix. Au-delà des séances de causeries éducatives et de sensibilisation de masse, de panels, des émissions radiodiffusées et télévisées, l'apothéose de la célébration a été marquée par une grande réjouissance à Blue Zone, à Lomé, en présence de la ministre chargée de la Promotion de la Femme, Mme Tchabinandi Kolani Yentcharé accompagnée de plusieurs personnalités.**

Au-delà d'une simple fête, cette célébration du 31 juillet revêt un sens beaucoup plus profond. Elle se veut être un cadre permanent de réflexion sur la situation de la femme où, d'une part, l'on jette un regard rétrospectif pour apprécier le chemin parcouru, les acquis et les échecs capitalisés et, d'autre part, se projette dans l'avenir pour mesurer l'ampleur des défis, afin d'envisager les solutions possibles au profit de la jeune génération. Par ailleurs, c'est un cadre pour instaurer de façon permanente et régulière, le dialogue entre femmes

(Suite P. 3)

HOROSCOPE DU JOUR

NAISSANCES : Si votre bébé naît entre le 1er août et le 07 août. Passionné par tout ce qui l'entoure.
Ce sera un bébé tonique, souriant. Très vite, il aura envie d'élargir son périmètre de circulation. Plutôt sociable et concerné par ce qui arrive aux autres, il aime aussi son indépendance.

BELIER
21 mars – 20 avril

Profession : On vous bombarde de tous les côtés ? Faites confiance à votre belle intuition qui, elle, ne vous lâchera pas.
Affection : En couple, les astres laissent craindre des conflits d'égo.
Santé : Fragilité lombaire.

GEMEAUX
22 mai – 21 juin

Profession : Même si tout ne va pas de soi dans votre travail, vous saurez rester positif.
Affection : Bienheureux celui qui a su vous conquérir. Il connaîtra dans vos bras un avant-goût du paradis comme aux premiers jours de votre rencontre.
Santé : Tout va bien.

LION
23 juillet – 22 août

Profession : Qu'il s'agisse de votre travail ou d'une recherche personnelle, il faudra savoir prendre des décisions nettes.
Affection : Attention à un Mars opposant qui peut déclencher une crise conjugale.
Santé : N'oubliez pas de faire du sport.

BALANCE
23 septembre – 22 octobre

Profession : Vous aurez envie d'exprimer ce que vous avez de meilleur sur le plan intellectuel. Vous en sortirez requinqué des pieds à la tête.
Affection : Un climat de cordialité vous permettra de rencontrer l'âme sœur.
Santé : Restez plus sobre.

SAGITTAIRE
23 novembre – 21 décembre

Profession : Ne faites pas de compromis au travail, restez franc.
Affection : Ne laissez pas de vieilles rancœurs gâcher vos relations.
Santé : Surveillez votre tension artérielle.

VERSEAU
21 janvier – 19 février

Profession : Ne faites pas comme si vous saviez déjà tout. On a toujours à apprendre des autres.
Affection : Honorez la mémoire des plus âgés en perpétuant les traditions familiales.
Santé : Ne tirez pas trop sur la corde.

TAUREAU
21 avril – 21 mai

Profession : Vous trouverez le temps d'approfondir des domaines qui vous passionnent.
Affection : L'amour ne supporte pas la tiédeur. Allez vers les autres.
Santé : N'oubliez pas la visite médicale.

CANCER
22 juin – 22 juillet

Profession : Rester fixer sur vos positions ? Oui, mais pour évoluer ou dénouer des situations délicates, un peu de souplesse, ça aide aussi.
Affection : En famille, comptez sur le Scorpion, même s'il ne vous comprend pas toujours.
Santé : Prenez grand soin de votre peau.

VIERGE
23 août – 22 septembre

Profession : Le compte en banque n'aura pas souffert ces jours-ci ? Alors continuez votre gestion habituelle.
Affection : Vénus annonce une période très communicative, profitez-en.
Santé : Solide.

SCORPION
23 octobre – 22 novembre

Profession : Votre idéalisme guidera vos pas, chaque situation sera pour vous un terrain d'exploration ou vous allez vouloir donner votre pleine mesure.
Affection : Vous introduirez de la fantaisie dans votre relation amoureuse.
Santé : Fuyez le stress.

CAPRICORNE
22 décembre – 20 janvier

Profession : Une panne sèche menace ceux qui prendraient un engagement financier aujourd'hui.
Affection : En couple, vous découvrirez que la passion n'est pas tout et qu'une entente intellectuelle peut aussi être source de bonheur.
Santé : Assez bonne.

POISSONS
20 février – 20 mars

Profession : Avec vous, il faut que ça bouge et ça bougera. Sinon, vous auriez la fâcheuse impression de tourner en rond.
Affection : En amour, c'est un sentiment d'urgence qui vous habite pour aller à l'essentiel.
Santé : Solide comme un rocher.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 6071

1 2 3 4 5 6 7

A: F E E R F R A — _ _ F _ _ _ _ — 8 9

B: E E R T F S I L U — _ L _ _ _ _ S _ _ — 10 11

C: A O N N T L I E T A M — L _ _ _ _ T _ _ _ O _

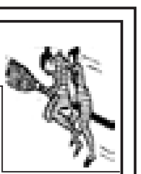

Score à atteindre **27** — Votre score total

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Presse.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

SOLUTION N° 6070

A - FACULTE

B - DECALQUER

C - ICONOCLASTE

LES MOTS CAMOUFLES 4973

Par D. KANKPE

ENIGME *« Amusement »*

AGHA - BAISSER - BANC - BIBLE - CASH - CHIEN - CORAN - ERRER - ETAYE - GENI - GYRIN - HABIT - HATEREAU - HOREB - LANGREO - LYMPHOCYTAIRE - MARDI - METEO - ORAGE - PATTE-PESO - PETIT - PORT - RABOT - RAJA - ROCHER - TORA - TOTAL.

SOLUTION N° 4972 : MODIFICATION.

MOTS FLECHES

PROBLEME N° 4004

	Chassera / Prénom		Bruit sec / Article		Sur une prise / Désolée / Isolée	
					Ville de France / Monnaies	
			Agence secrète / Atome			
	Mois / Ouverture		Un général			
			Patronyme / Fin de dictées			Préposition / Portés
					Armes / Métal	
				Conjonction / Prénom		
	Empereurs					

SOLUTION N° 4003

C		E		I		M
R	E	P	O	N	S	E
E	C	O	U	T	E	R
P	O	U		E		E
U		V	I	R	E	S
S	U	A		I	L	
C	A	N	N	E		O
U		T	O	U	R	S
L	U	E	U	R		A
E	U	S	S	E	N	T

LES MOTS CROISES ☆☆

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

Par Pascal AKAKPO-MESSAN

PROBLEME N° 418

HORIZONTALEMENT

1. Il fait peur.
2. Allai à l'aventure. Un récipient.
3. Un des cinq sens. Un baldaquin.
4. Seuls et mélangés. Applications méticuleuses.
5. Un démonstratif. Instument de détection. Voyelles du père.
6. Il se dit «mou maintenant».
7. Jeu chinois. Un salop dérangé. Pour moi.
8. Saler en désordre dérangé. Se rapporte au riz.
9. Un prénom masculin. De l'eau non potable.
10. Le nouveau Iran. Ancienne patrie grecque.
11. Montages.

VERTICALEMENT

A. Capitale du Honduras.
B. Prèsque morose. Lisières.
C. L'aurochs. A ce moment là.
D. Faire chou blanc. Réfléchit.
E. Note musicale. Ruminants d'Asie. Préfixe.
F. Tromperie contractuelle.
G. Refus anglais. On y prend le thé. Pronom personnel.
H. Marque de piles. Archipel d'océanie.
I. Soutien. Un liquide vital.
J. Un liquide mobile. Madame Curie.
K. Qui ne baillent plus.

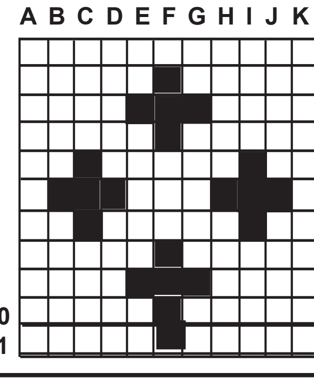

SOLUTIONS DU JEU N° 417

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	M	A	S	S	A	C	R	E	U	R	S
2	O	■	A	U	B	A	I	N	S	■	H
3	N	A	■	T	A	L	E	D	■	A	A
4	T	U	B	■	T	A	N	■	E	G	K
5	E	T	A	T	S	■	S	O	T	I	E
6	S	E	V	E	■	■	■	R	A	T	S
7	Q	U	A	R	T	■	H	A	N	A	P
8	U	R	I	■	A	L	E	■	G	I	E
9	I	S	■	D	I	E	S	E	■	T	A
10	E	■	R	E	N	A	U	D	E	■	R
11	U	N	I	V	E	R	S	E	L	L	E

NUMEROS UTILES

CHU Sylvanus OLYMPIO 22-21-25-01
CHU Campus 22-25-77-68
22-25-47-39/22-25-78-08
Commissariat central 22-21-28-71
Sûreté Nationale 22-22-21-21
Pompiers 118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie
- (Secours et Assistance)
- 172 ou 22-22-21-39
- **Police Secours** 117

SOURIONS, RIONS-EN

- Bien sûr que je vais t'épouser, dit une jeune fille à un garçon, mais je croyais qu'on s'était promis de passer une bonne journée, sans parler du tout de ce qui fâche.

PHARMACIES DE GARDE Du 1er au 07 août 2016

- **Phcie JEANNE D'ARC** Près de Marox-Renault-Star Tél. : 22 22 08 01
- **Phcie DES ETOILES** 10 Av. de la Nouvelle Marche Tél. : 22 21 88 47
- **Phcie ECLAIR** A Bè-Ahligo, près du marché Tél. : 22 22 75 11
- **Phcie OCEANE** Sur la rue de l'OCAM Tél. : 22 22 62 77
- **Phcie ESPERANCE** Av. F. J. STRAUSS, face Ecole française à Nyékonakpoè (rue Adjololo) Tél. : 22 21 01 28
- **Phcie DE LA LIBERATION** Sur l'avenue de la Libération prolongée Tél. : 22 22 25 25
- **Phcie BON SECOURS** Rue du Grand Collège du Plateau à Cassablanca Tél. : 22 45 76 74
- **Phcie ROBERTSON** Après la lagune de Nyékonakpoè (Togbato) Tél. : 23 20 61 11
- **Phcie SAINT PAUL** Sur le Bd Jean Paul II Tél. : 22 22 46 72
- **Phcie FOREVER** A Tokoin Forever, en face du Garage Central Administratif Tél. : 22 26 11 77
- **Phcie HEDZRANAWOE** Marché Hédzranawoé Tél. : 22 26 49 61
- **Phcie BAH** Face EPP Hédzranawoé Tél. : 22 26 03 20
- **Phcie FIDELIA** A Bè-Kpota, route d'Attiégou, près de l'hôtel *« Le Référentiel »* Tél. : 22 71 95 95
- **Phcie LE PROGRES** Sur le tronçon CIMTOGO - Gendarmerie d'Ahadji-Kpota, non loin du marché de Zorro-bar Tél. : 22 35 86 55
- **Phcie DE LA CITE** Sur le Bd du 30 Août Tél. : 22 25 01 25
- **Phcie DES ECOLES** Face Lycée Technique d'Adidogomé et près du CEG, route de Kpalimé Tél. : 22 51 75 75
- **Phcie EPIPHANIA** Sur la rue de La Pampa, carrefour Agbemadon, Adidogomé Tél. : 23 20 10 52
- **Phcie LE GALIEN** Sur la rue pavée d'Adidoadin à 600 m de la station Mobil de Totsi Tél. : 22 51 71 71
- **Phcie BETANIA** Sise à Sito, Totsi-Gblenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah Tél. : 22 43 89 40
- **Phcie SAINT JOSEPH** Sur la bretelle Bè-Klikamé Tél. : 22 25 74 65
- **Phcie VIGUEUR** Rue 267, Agbalépédogan, Kilimandjaro Tél. : 22 51 63 30
- **Phcie NOTRE-DAME DE LOURDES** Quartier Agoè-Anomé, à côté de l'église des Assemblées de Dieu (non loin du Lycée d'Agoè) Tél. : 22 44 01 01
- **Phcie VOLONTAS DEÏ** Quartier Avédji, Carrefour *« SUN CITY »*, face à l'ancien bar Sun City Tél. : 22 36 00 95
- **Phcie DIEUDONNE** Sur la route de LLéo 2000, non loin de la FUCEC Agoè-Télessou Tél. : 23 38 07 44
- **Phcie AGOE-NYIVE** A côté de l'église catholique d'Agoè-Nyivé Tél. : 22 25 83 38
- **Phcie ESPACE VIE** A Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003 Tél. : 22 32 87 20
- **Phcie MAWUNYO** A Agoè-Sogbossito, sur la route de Mission Tové en face de la station *« OANDO »* Tél. : 22 42 34 64
- **Phcie DIVINA GRACIA** Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) Tél. : 22 45 79 69
- **Phcie LE DESTIN** A côté de l'agence ECOBANK de Baguida Tél. : 22 41 15 41
- **Phcie HYGEA** Face au lycée public de Baguida sur la route d'Afanoukopé (Baguida) Tél. : 22 27 36 36

UNE COMPAGNIE MARITIME EN CREATION

Le président de l'Assemblée nationale a reçu M. Germain Essohouna Mèba de la CCIT

Le président de l'Assemblée nationale, M. Dama Dramani, a reçu, hier, en audience, au siège de l'institution, à Lomé, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), M. Essohouna Mèba.

Au sortir de l'entrevue que lui a accordée le chef de l'institution parlementaire, M. Essohouna Mèba, a confié à la presse être allé l'informer de la création de Compagnie maritime. Une structure mise en place par la fédération des Chambres d'Afrique de l'Ouest, sous l'impulsion de certaines banques des pays comme le Nigeria, et le Cameroun, a laissé entendre l'hôte. Ceci, pour leur permettre d'exporter leurs produits. Cette occasion, a-t-il ajouté, lui a aussi permis de signaler au président de l'hémicycle, les problèmes que rencontrent les opérateurs économiques dans l'exercice de leurs activités. Dans ce sens, le président de la CCIT a relevé la volonté manifeste de M. Dramani de prendre à cœur ces problèmes des opérateurs économiques, moteurs de l'économie togolaise. Les opérateurs économiques qui, selon lui, doivent être accompagnés, afin qu'ils puissent exercer normalement leurs activités, a renchéri M. Mèba.

Kpinzou EDJEOU

M. Dama Dramani (à droite) s'entretenant avec le président de la CCIT, M. Essohouna Mèba. (Photo Mlle HOMAWOO).

JOURNEE DE LA FEMME AFRICAINE

L'apothéose à Blue zone

(Suite de la P. 1)

elles-mêmes et entre les femmes et leurs gouvernements sur les sujets qui affectent leur vie ainsi que sur les perspectives d'avenir qui s'offrent à elles.

Pour la ministre Tchabinandi Kolani Yentcharé, le thème principal pour la 54e édition de la Journée de la Femme Africaine : *«Santé de la femme et de la jeune fille une priorité pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable»* est en lien avec les thématiques définies pour la mise en œuvre de la décennie de la femme 2010-2020, les Objectifs de Développement Durable, de la SCAPE et de ceux de la politique nationale pour la promotion de la femme, pour l'équité et l'égalité de genre.

La ministre Tchabinandi Kolani Yentcharé s'adressant à ses ....

Ce thème, qui se décline en deux sous-thèmes : *«ensemble mettons fin à la fistule obstétricale»* et *«l'autonomisation de la femme comme un moyen de promouvoir la santé maternelle et infantile»*, traduit l'engagement du gouvernement sous l'impulsion du président de la République, à mettre tout en œuvre pour lutter contre la mortalité et toutes les morbidités subséquentes à la maternité.

Rappelant les actions menées en faveur des femmes togolaises depuis le lancement en 2010 de la Campagne d'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale en Afrique (CARMMA), la ministre a énuméré, entre autres, la gratuité à 90 % des coûts de la césarienne, la mise en œuvre de stratégies novatrices d'offres de services gratuits en santé de reproduction, la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées, la prise en charge gratuite de la vaccination chez les femmes avant et après l'accouchement et chez les nouveaux nés, la prise en charge à 100 % des enfants de moins de 5 ans…

... consœurs au-devant desquelles plusieurs personnalités. (Photos ONOUADJE).

La mise en œuvre de toutes ces mesures et stratégies, a fait savoir Mme Kolani Yentcharé, a contribué à réduire de façon significative la mortalité qui est passée de 478 pour 100.000 femmes en 1998 à 401 en 2013, d'une part, et la mortalité infantile de 78 pour 1000 naissances vivantes en 2010 à 49 pour 1000 en 2013, d'autre part.

Des défis encore à relever

Beaucoup d'avancées significatives réalisées certes, mais d'importants défis restent encore à relever a souligné la ministre. Il s'agit, selon elle d'engager une lutte sans faille contre les pathologies telles que : les cancers du sein, du col de l'utérus, la malnutrition lors de la grossesse, des complications lors de l'accouchement, la fistule obstétricale, le VIH-SIDA, etc.

Dans le cadre de cette célébration 2016, le ministère chargé de la Promotion de la Femme a prévu des offres de services gratuits de consultation prénatale et de planification familiale au profit de plus de 1000 femmes, une campagne de dépistage du cancer du sein à coût réduit de 50 %, des consultations gratuites d'échographie, un don au CHP de Tohoun, d'intrants pour la prise en charge gratuite de consultation prénatale et de la planification familiale au profit d'au moins 200 femmes et filles de la préfecture du Moyen-Mono…

Pour cette édition 2016, le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG) a appuyé en matériels et en fonds de roulement 14 groupements féminins opérant dans la production,

Remise symbolique des équipements et du chèque aux bénéficiaires.

(Suite P. 4)

Journée de la femme africaine

Une séance d'animation folklorique.

(Suite de la P. 3)

la transformation et la commercialisation des produits agricoles. D'un montant de 16 200 000 F CFA, le présent geste de solidarité et d'encouragement vis-à-vis des bénéficiaires contribuera, sans nul doute, s'est exprimée Mme Yentcharé, à l'autonomisation et à un réel épanouissement de ces femmes vaillantes et laborieusement limitées par leurs moyens.

En remettant le don, le directeur par intérim du CCDG, M. Awadu Ahmed Gumah, a félicité les bénéficiaires pour leur courage et détermination à jouer leur partition dans les efforts de développement de leur pays.

La ministre, par ailleurs, s'est dite convaincue que la situation de la femme doit changer à son avantage. Mais, pour réussir le pari de l'autonomisation de la femme, les femmes elles-mêmes devraient se mettre ensemble comme l'ont voulu les pionnières de cette célébration, afin de gagner le combat de la justice et de l'égalité des genres.

L'ambiance festive a été entretenue par plusieurs groupes folkloriques.

Bernadette A. GNAMSOU

EROSION COTIERE

L'ambassadrice Bineta Sambe Ba visite le littoral

L'ambassadrice du Sénégal au Togo, Mme Bineta Sambe Ba a visité, le jeudi 27 juillet, la côte togolaise dans la préfecture des Lacs dans le cadre des bonnes relations bilatérales entre les deux pays.

Ce déplacement de la plénipotentiaire a pour but de découvrir des ravages de l'érosion marine sur la côte togolaise, un phénomène semblable à la situation du Sénégal et de voir les richesses culturelles d'Aného, ville historique tricentenaire du Togo.

Ainsi, Mme Sambe Ba s'est rendue dans les villages d'Agbavi, Nimagna, Agbodrafo et dans la commune d'Aného. Cette visite de l'ambassadrice a été précédée des déplacements qu'elle avait faits sur Anié afin d'apprécier le projet de sédentarisation des peuhls, surtout des jeunes filles pour leur scolarisation puis sur Djéméni dans le Haho où de nouvelles technologies sont associées à l'agriculture pour de meilleurs rendements. Mme Sambe Ba a révélé que l'érosion côtière ravage aussi bien les villes sénégalaises de Rufisque, Saint-Louis et Dakar et qu'il a fallu des ouvrages d'endiguement et un reboisement intensif en filaos par l'Etat et des ONG avec les appuis des partenaires techniques et financiers pour freiner un peu le phénomène. Cet état de chose l'a poussé à venir voir les efforts entrepris en ce sens. Elle a souligné la nécessité de commencer très tôt cette lutte et d'exciter les dirigeants des pays côtiers ayant les mêmes problèmes d'érosion côtière à définir à l'avenir une vision commune. Elle a ensuite exprimé sa reconnaissance aux présidents Faure Gnassingbé et Macky Sall pour l'excellence des relations entre leurs deux pays, ainsi qu'au préfet des Lacs, Bénissan Tétévi, et le président de la délégation spéciale de la commune d'Aného, Patrice Ayayi Ayivi, pour l'accueil chaleureux et leur disponibilité à l'accompagner.

Dans les villages visités, les chefs ont expliqué à l'ambassadrice et à sa suite que la mer rogne près de 15 mètres de côte chaque année en emportant les routes, maisons et cimetières.

(ATOP)

FORMATION MILITAIRE

La 1re vague de la classe 2016 présentée au drapeau

Les jeunes recrues de la première vague des soldats de la classe 2016 ont été présentées au drapeau le 29 juillet au cours d'une cérémonie solennelle au camp général Améyi de Kara.

Présidée par le chef d'état-major général adjoint col. Adjitowu Komla, cette cérémonie s'est déroulée en présence des préfets de la Région de la Kara dont celui de la Kozah, col. Bakali Hèmou Badibawu, des officiers supérieurs ainsi que d'autres personnalités civiles.

D'un effectif de 1134 dont 96 filles, ces recrues qui viennent de boucler 06 mois de Formation Elémentaire Toutes Armes (FETA) au Centre national d'Instruction des Forces Armées Togolaises, ont été formées aux activités sportives pour un aguerrissement physique et au maniement des armes nécessaires pour la défense du pays.

Ces recrues ont également effectué des sorties tactiques sur le terrain pour une adaptation à la vie en campagne, des marches d'endurance soldée par un raid-rallye sur un circuit de 70 km.

Le col. Adjitowu Komla a présidé la cérémonie.

Le chef d'état-major général adjoint des Forces Armées Togolaise, col. Adjitowu Komla, s'est réjoui de la fin de cette formation et félicité le personnel d'encadrement pour son dévouement et son professionnalisme afin d'orienter les nouvelles recrues dans les bonnes voies de sauvegarde de la paix au Togo. Il a relevé que cette formation répond au souci des autorités d'outiller le personnel de défense pour l'accomplissement de sa mission. Col Adjitowu a invité les nouvelles recrues à se donner corps et âme à servir la patrie.

Un défilé militaire dirigé par le col. Gnassingbé Malibada, commandant le centre national d'instruction des Forces Armées Togolaise a clôturé la cérémonie.

(ATOP)

Les couleurs nationales à défendre par ...

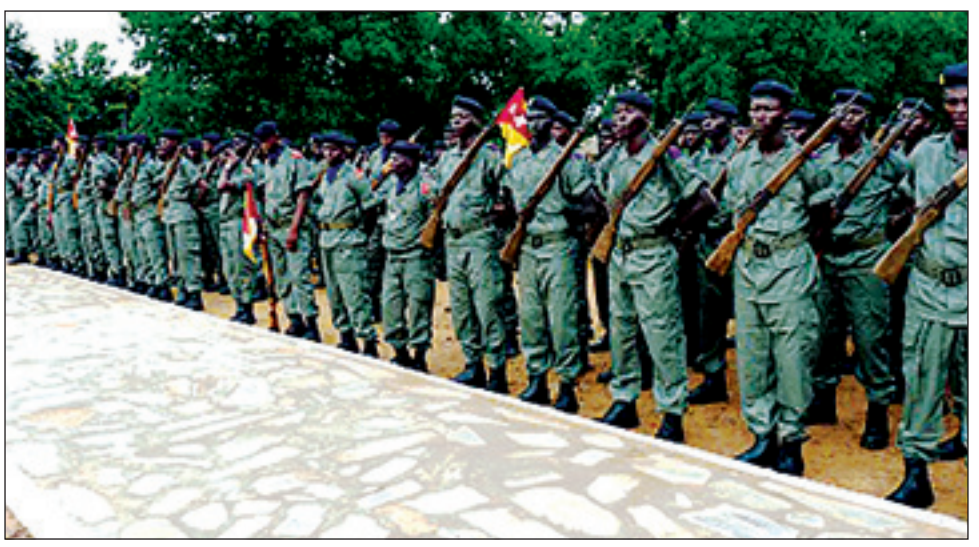

... les recrues formées.

Mme Aho-Assouma lance sa campagne de distribution de fournitures scolaires à Davié-Kpota (Zio)

Depuis plus de trois décennies, à chaque rentrée scolaire, la présidente du Comité pour la Scolarisation de la Jeune Fille (COSJEF), Mme Suzanne Aho-Assouma mène une campagne nationale, à travers villes et hameaux les plus reculés du pays, en vue de distribuer des kits scolaires aux élèves dans le besoin. Cahiers, stylos, ardoises, ensembles géométriques, crayons de couleurs, couvertures, etc. sont gracieusement offerts par celle-ci à des milliers d'élèves de toutes les régions du pays, au grand bonheur pour les parents et enseignants. Cette campagne vise, en réalité à soutenir et à encourager la jeune fille scolarisée togolaise, afin qu'elle n'abdique pas.

Mme Aho-Assouma n'a pas dérogé à cette règle, cette année. Le 29 juillet 2016, au matin, a eu lieu à l'Ecole Primaire Publique (EPP) de Davié-Kpota, et pour le compte de l'année scolaire 2016-2017, le lancement de sa campagne de distribution de fournitures scolaires. A travers celle-ci, le COSJEF vise l'excellence, ce qui justifie son soutien aux élèves filles méritantes.

A Davié-Kpota, la généreuse donatrice a servi sans compter. Tous les élèves présents, filles comme garçons, admis ou non admis, ont reçu des kits scolaires. Au total, 315 kits ont été remis à 280 élèves dudit établissement et à 35 venus d'autres écoles et collèges. Elle a également offert des boîtes de lait, des tee-shirts et bien d'autres choses. Le don en fournitures scolaires a été fait sans distinction en raison de la pauvreté qui sévit dans le milieu, a tenu à souligner Mme Aho-Assouma.

Davié-Kpota est un quartier de la ville de Tsévié, situé à quelque 500 mètres du péage. Les conditions d'études dans cette école ne sont pas enviables. Bâtiments de fortune, murs de classes non élevés pour protéger les élèves contre le soleil, la pluie, le vent et la fraîcheur, toits en lambeau, pas assez de tables-bancs, pas de clôture pour sécuriser les enfants et empêcher piétons et motocyclistes de traverser la cour. Aussi, dans cette localité, des parents n'ont toujours pas conscience de l'utilité d'amener les filles à l'école. Des enfants viennent souvent en retard en classe parce qu'ils sont retenus à la maison pour les travaux de ménage. Lors de la distribution des fournitures, beaucoup d'entre eux étaient absents, certainement à cause des travaux champêtres, des travaux domestiques et de leur utilisation dans le commerce. On compte 10 abandons au cours de l'année écoulée (6 filles et 4 garçons).

Mme Aho-Assouma remet à un élève son kit scolaire et des boîtes de lait.

Comme conséquences, les résultats de fin d'année n'ont pas été à la hauteur des attentes des enseignants. Au CM2 par exemple, sur 31 candidats présentés au CEPD, 15 seulement ont réussi (8 garçons et 7 filles). Mme Aho-Assouma a saisi l'occasion pour encourager et prodiguer d'utiles conseils aux élèves, parents et enseignants. Parlant des problèmes de l'EPP Davié-Kpota, elle souhaiterait que l'Etat intervienne, afin d'améliorer les bâtiments scolaires et les équiper en tables-bancs.

Le chef du quartier et la directrice de l'école ont, tour à tour, remercié la donatrice qui vient offrir des fournitures aux enfants de leur établissement chaque année. Elle donne parfois des vivres et fait établir des actes de naissance aux élèves et même à leurs parents. Elle a encore sous la main beaucoup de demandes. Ils se sont félicités de ce que, grâce à ses efforts conjugués avec ceux du préfet, l'école est devenue propriétaire du terrain qu'elle occupe, puisque qu'entre-temps ce terrain était litigieux.

Kpinzou EDJEOU

Des jugements supplétifs à 102 enfants à Kpalimé

L'Association pour la Santé de la Mère, de l'Enfant et du Nouveau-Né (ASMENE) a remis des jugements supplétifs tenant lieu d'actes de naissance à 102 orphelins et enfants vulnérables lors d'une cérémonie festive, le mercredi 27 juillet à Kpalimé.

Cette opération, qui prend en compte les enfants dont l'âge est compris entre 1 et 18 ans, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du *« projet de régularisation de la situation sans papier au Togo »*. Elle a reçu l'appui technique des ONG, Association Ile de Développement (AIDE), la Fondation des Orphelins du Togo (FORT) et le financement de l'ONG *« SORISAS DELALI »* basée en Espagne.

Le but poursuivi, est de donner une existence juridique aux enfants vulnérables et démunis en leur établissant des actes de naissance.

Le besoin en acte de naissance aux enfants scolarisables, étant toujours croissant dans les villages et même dans les villes, le représentant de l'inspecteur de l'Enseignement préscolaire et primaire de Kloto-Est, M. Kpatsa Agbéko a demandé aux parents de faire établir, cette première pièce à leurs enfants dès leur naissance. Il a adressé sa gratitude à l'ONG ASMENE et ses partenaires pour s'être penchée sur le cas des enfants nécessiteux.

Pour le représentant de l'ONG ASMENE, M. Dogba Koku, cette pièce indispensable prépare ces enfants à la citoyenneté. Il a demandé aux parents et aux tuteurs de veiller à ce que ces actes soient jalousement conservés.

Le chef du quartier Zongo, Ouro Kéfia a exprimé sa joie de voir ces enfants posséder leurs actes de naissance. Il a fait remarquer que, cette action permettra aux bénéficiaires d'affirmer leur identité en tant que citoyen togolais.

(ATOP)

LE MOT MYSTERE

Un chambranle (CHAMBRANLE), est-ce :

- Une poutre fragile ?

- Un encadrement de porte ?

- Un outil de maçon ?

Réponse : Un chambranle est un encadrement de porte.

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

Le Ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique porte à la connaissance des cinéastes togolais que la **47e édition du Festival International du Film de l'Inde (IFFI-2016) se déroulera du 20 au 28 novembre 2016 à Goa (Inde)** sous le parrainage de la Fédération Internationale de l'Association des Producteurs de Films (FIAPF).

A cet effet, le ministre invite les producteurs et les réalisateurs de films togolais désireux de prendre part audit festival à s'inscrire directement sur le site internet suivant : **www.iffi.nic.in**

Pour tout renseignement, s'adresser à la Direction Nationale de la Cinématographie sise au 47, Avenue des Nations Unies B.P. : 2281 Lomé-Togo Tél. : (00228) 22 22 86 41 / 26 70 70 33 / 90 12 42 59, E-mail : **dirnatcinematg@yahoo.fr**

N.B. : Les films éligibles à ce festival sont ceux produits entre le 1er septembre 2015 et le 31 août 2016.

Le Ministre
Guy Madjé LORENZO

SECURITE DES TRANSACTIONS FONCIERES

Présentation du système *« Sland Call »*

Pour assurer un maximum de garantie et de sécurité dans les différentes transactions foncières au Togo, la société PARKS SARL a mis en place un système dénommé *« Sland Call ».* Ce produit était au centre d'une journée d'information tenue, vendredi dernier, à l'Agora Senghor, à l'intention de tous les acteurs du foncier sur le thème : *« La problématique des doubles ventes de terrains au Togo : quels sont, aujourd'hui, les moyens en possession du citoyen pour éviter ces problèmes fonciers ? ».* Ceci, en vue de leur permettre de mieux connaître les contours du système, afin d'une large diffusion.

L'insécurité foncière, au Togo, rime avec doubles ventes, escroquerie, abus de confiance, complicité, mauvaise gestion des biens immobiliers, vente et occupation des réserves administratives, lotissements clandestins, etc. Cette situation conduit à des conflits interminables à tel point qu'aujourd'hui, l'acquisition d'un lopin de terre suscite méfiance et peur chez les potentiels acquéreurs. Face à cela et en vue de contribuer à l'enracinement d'un foncier fiable au Togo, la société PARKS SARL a conçu et mis en œuvre un système innovant et original permettant d'apporter efficacement une meilleure sécurisation des transactions foncières.

Ce produit, appelé « *Sland Call* », a fait l'objet, vendredi, d'une journée d'échanges et de partage avec des acteurs du foncier. La rencontre vise à favoriser une large diffusion des propositions de sécurisation des transactions foncières, à recueillir les points de vue des acteurs sur les approches de solution et à renforcer la synergie d'actions pour accompagner les autorités dans leur recherche de solutions face à la dégradation du foncier dans son ensemble. Il s'agit aussi de proposer des moyens à mettre en œuvre pour amener les populations à avoir une connaissance plus pointue sur les multiples risques liés au non-respect des règles foncières.

La journée a été meublée par un thème principal sur *« La problématique des doubles ventes de terrains au Togo : quels sont, aujourd'hui, les moyens en possession du citoyen pour éviter ces problèmes fonciers ? »* , un thème secondaire : *« Quelle gestion des propriétaires originels pour une meilleure sécurisation des transactions foncières ? »,* et une présentation du produit Sland Call, un projet de sécurisation des transactions foncières mis en place par PARKS SARL.

A la table d'honneur, M. Tchanilé Issa (milieu). (Photo Mlle HOMAWOO).

Concrètement, le système consiste à répertorier les terrains et leurs propriétaires en attribuant des codes d'identification à chaque terrain et assurer la sécurité de toutes les transactions relatives aux terrains enregistrés dans sa base. Les promoteurs se chargeront de faire, à la place des propriétaires, certaines démarches qu'ils auraient dû faire pour sécuriser au mieux leurs propriétés et à la place des potentiels acquéreurs pour assurer la sécurité des transactions dont ils sont éventuellement bénéficiaires.

Le directeur de l'Urbanisme, M. Tchanilé Issa, a rappelé les actions que mène son ministère de tutelle pour restaurer une gestion planifiée et coordonnée du foncier au Togo. Il a aussi reconnu que ces actions paraissent limitées face à l'ampleur de l'insécurité foncière qui règne dans le pays, à la rapidité de l'urbanisation, à l'importance de la demande en logement et des services essentiels et au non-respect des procédures des opérations foncières. *« La question foncière, au cœur de toute problématique de développement, constitue un enjeu social, économique et spatial dont la gestion implique plusieurs acteurs »*, a-t-il dit avant d'inviter les participants à une bonne compréhension des approches que propose le système Sland Call.

« L'Etat a tout mis en place pour trouver le maximum d'informations avant tout achat de terrain, mais les gens sont tellement pressés et n'ont pas le temps. Alors, nous faisons ce travail à leur place pour s'assurer que le terrain n'est pas déjà vendu, si ce c'est pas une réserve de l'Etat, si la zone est approuvée ou si le vendeur est le vrai propriétaire », a expliqué le directeur de PARKS SARL, M. Evissou Yao Jean.

Faustin LAGBAI

Jeune Leader entame son soutien aux initiatives économiques

Le groupe *« Jeune Leader »* créé en mars dernier au Togo, a officiellement lancé ses activités, samedi dernier, lors d'une cérémonie solennelle à Agora Senghor, à Lomé. Le groupe s'engage à conscientiser les jeunes à l'initiative privée et à les accompagner gratuitement dans la formation, le coaching et le financement de leurs entreprises.

Sortir de la pauvreté et émerger grâce à l'initiative privée, cela est possible pour la jeunesse africaine grâce à une prise de conscience dans ses potentialités et à un engagement solidaire. C'est à cela que s'attèle le groupe Jeune Leader, dont les activités ont été lancées, samedi dernier, à Lomé. Créé le 30 mars 2016 à Lomé, par les Africains et pour les Africains, le groupe est déjà présent dans 20 pays d'Afrique et d'Europe. Jeune Leader est un groupe à but non lucratif ayant pour vocation d'amener les jeunes africains à prendre conscience de leurs capacités à se réaliser eux-mêmes grâce à un réseau de solidarité internationale.

On reconnaît M. Payaki (1er de la gauche).

Chaque membre du groupe est appelé à devenir chef d'entreprise grâce à la mutualisation des efforts. La force du groupe réside dans cet élan de solidarité, chacun offrant gratuitement ses connaissances et son savoir-faire aux autres.

Les produits et services issus des entreprises créées par les membres sont vendus et consommés à l'intérieur du groupe qui constitue en même temps un vaste marché.

Pour le président du groupe, M. Roland Payaki, il n'est pas normal que les jeunes africains végètent dans la pauvreté alors que leur continent dispose d'atouts inexploités. Il a invité les jeunes désireux de créer des entreprises à adhérer au groupe pour apprendre à déceler leurs propres potentialités et les créneaux porteurs.

M. Payaki a déclaré que le travail salarié est rare, de nos jours, et permet difficilement au travailleur de s'épanouir. Le président du groupe jeune leader a précisé qu'il est difficile à un jeune entrepreneur de pouvoir financer tout seul son entreprise et c'est la raison pour laquelle *« jeune leader »* mise sur la solidarité et soutient ses membres en cas de difficultés.

Au lancement des activités du groupe, quatre projets retenus pour être financés ont été présentés au public. Il s'agit des projets innovants se rapportant à la commercialisation d'objets usagés et recyclables, à la restauration et à l'agrobusiness.

M. Sossou Komlavi Edem, l'un des membres, dont le projet a été retenu, entend s'appuyer sur les atouts qu'offre le fleuve Haho pour produire, en contre saison, des tomates et du piment destinés à la population togolaise et aux membres exerçant dans le domaine de la restauration.

L'adhésion au groupe est libre et gratuite. Le groupe jeune leader dispose d'une plateforme où se déroulent les rencontres. M. Payaki a déclaré que son groupe est une association consciente qui vise à accompagner les gouvernements dans leurs politiques d'une Afrique émergente.

Ossara Koffi AGOURNA

Le Conseil des Hommes des Assemblées de Dieu du Temple du Calvaire a célébré sa semaine

Le Conseil national des Hommes de l'Eglise des Assemblées de Dieu (CNH/AD), section locale du Temple du Calvaire d'Assivito, à Lomé, a célébré sa semaine nationale, sous le thème : *« l'homme, dispensateur des biens de Dieu ».*

L'apothéose de la semaine locale des hommes de l'église des Assemblées de Dieu (AD), s'est déroulée au Temple du Calvaire d'Assivito de Lomé, dimanche dernier, dans une ambiance de gaieté, de louanges et d'adorations, au cours d'un culte. Il sonnait 7 h quand les officiants devant animer le culte ont fait leur entrée dans le temple. Avant la prière d'ouverture, l'ambiance était celle des récits des versets bibliques par ces hommes annonçant les caractéristiques d'un dispensateur accompagné de slogan « *hommes ! actions et maintenant* ».

Le moment d'adoration. (Photo ONOUADJE).

Le message du jour, tiré dans le livre de Daniel 5 versets 11 et 12, a été prêché par le Révérend Pasteur C.H. Akpoteh venu du Nigeria. Le prédicateur s'est inspiré de la sagesse, de l'intelligence, des lumières et d'un esprit superviseur que possédait Daniel pour exhorter l'assistance. Pour lui, les hommes dispensateurs ont l'obligation de briller dans la justice et dans la santé. Sur les lieux de travail et partout, ils doivent briller pour la gloire de Dieu, en ayant l'esprit supérieur et de la science. Les vrais dispensateurs se démarquent toujours du milieu où ils se trouvent et des actions qu'ils posent, a insisté le Rév. Akpoteh.

Auparavant, les hommes dispensateurs ont présenté un sketch sur le thème pris dans les livres de I Corinthiens 4 : 1-2 et dans Matthieu 25 : 14-30. Les acteurs ont attiré l'attention des uns et des autres sur comment partager la parole de Dieu, ainsi que des biens que « *le Seigneur nous a donné à partager avec les autres* ». La vie, la femme, les enfants et les autres choses que Dieu nous a donnés ne devaient pas être gaspillés, mais plutôt, bien gérés dans l'amour et dans la fraternité.

Au cours du culte, le CH/AD du Temple du Calvaire a fait des dons au président des AD, le rév. pasteur Mitré Djakouti et aux pasteurs de la section locale. Le Conseil a prévu, également, des cadeaux à des églises de l'intérieur du pays et à l'assistance, à travers des jeux bibliques.

Des pasteurs et invités du Burkina Faso, du Niger, du Brésil et des églises nationales ont assisté à cet événement.

Le rév. Pasteur Djakouti a intercédé pour les autorités togolaises, pour la nation toute entière et a imploré la paix et la bénédiction divine sur le pays.

Louise KUDZU-AKUTSA

EGALITE DES GENRES

L'UITA mobilise ses membres

Un séminaire de renforcement des capacités sur le leadership féminin a eu lieu, samedi, à Lomé. Il a été organisé par l'Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation, de l'Agriculture, de l'Hôtellerie-restauration, du Tabac et des branches connexes (UITA). Cette rencontre a connu la participation de toutes les organisations syndicales féminines affiliées du Togo.

Selon les recommandations du congrès de l'Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation, de l'Agriculture, de l'Hôtellerie-restauration, du Tabac et des branches connexes (UITA), tenue en mai 2012, une part significative était réservée à la participation des femmes aux négociations collectives en faveur des droits de celles-ci. Aujourd'hui, à l'heure du bilan, bien que quelques syndicats aient affirmé que les hommes et les femmes ont les mêmes droits suivants les textes législatifs relatifs aux négociations collectives, plusieurs, surtout féminines, ont avoué que les négociations syndicales ne prennent pas suffisamment en compte les droits des femmes. Aussi, ces thématiques de genre ne constituent-elles pas la priorité lors des sessions des négociations. Plus alarmant, les droits des femmes ne figurent même pas à l'ordre du jour des négociations collectives.

L'objectif de cet atelier placé sous le thème « *Femmes et Leadership* » était de remettre à jour le principe des politiques relatif aux concepts d'égalité et d'équité entre les hommes et les femmes en termes de rémunération pour le même travail, la représentation équitable des femmes dans les organes de décision à tous les niveaux des syndicats ainsi que des conditions de sécurité sur les lieux de travail.

Photo de famille des participants à l'atelier. (Photo ONOUADJE).

La coordinatrice régionale de l'UITA, Mme Adwia Sakyi, a, dans sa présentation, relevé la nécessité d'associer d'une manière active la gent féminine à toutes les strates décisionnelles dans les organisations syndicales. « *Les femmes doivent bénéficier de la formation professionnelle continue, qui doit être perçue comme une opportunité de renforcement de capacités des membres de syndicats afin de leur permettre d'améliorer leur performance pour mieux jouer leur rôle dans le développement socio-économique et politique, dans leurs entreprises et au sein de leur nation*. », a-t-elle fait remarqué. Pour Mme Sakyi, le combat pour l'égalité des genres est un impératif qui exige que l'examen du processus des situations désavantageuses des femmes dans les organisations soit continu, perpétuel et surtout mené par les femmes elles-mêmes.

L'UITA est créée depuis 1920, regroupe 126 pays à travers le monde et a son siège à Genève.

Yves T. AWI

Etude de Maître Lysiane Adzowo AMORIN et de Maître Heddy AMORIN-BADOHU
Notaires à LOME, 25 Rue de la Gare

CENTRALE PAPETIERE DU TOGO
(CENPATO)
Société A Responsabilité Limitée au capital de 25.000.000 de francs CFA
Siège social : LOME, 268, Avenue du 24 Janvier, B.P. : 4524
RCCM : 1983 B 1333

MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC LES DISPOSITIONS DU TEXTE DE L'OHADA ET NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'un acte reçu par Maître Lysiane Adzowo AMORIN, Notaire à LOME, le 30 Juin 2016, les porteurs de parts de la Société CENTRALE PAPETIERE DU TOGO (CENPATO), ont décidé de mettre les statuts de ladite Société en harmonie avec les nouvelles dispositions de l'acte Uniforme de l'OHADA révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, notamment les articles 907 et suivants, et ont ensuite adopté le nouveau texte des statuts harmonisés.
Aux termes du même acte, les associés ont, conformément aux dispositions de l'article 376 de l'Acte Uniforme, nommé en qualité de Commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans qui viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes du troisième exercice social, le Cabinet BAGE, dont le siège est à 03 B.P. : 30905 LOME 03, représenté par Monsieur **Djilanta DJETABA**, Expert Comptable, demeurant à LOME.
Deux expéditions de l'acte sus-énoncé ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de Première Classe de LOME le 08 Juillet 2016 et inscription a été prise au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 14 Juillet 2016 sous le numéro TG-LOM 2016 M 742.

POUR INSERTION
Maître Lysiane Adzowo AMORIN, Notaire

Abonnez-vous et lisez chaque jour votre journal

TOGO-PRESSE

www.togopresse.tg

PRESERVATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Le respect de la charge à l'essieu : une obligation

Le ministre des Infrastructures et des Transports, M. Ninsao Gnofam et son collègue de la Sécurité et de la Protection civile, Col Yark Damehame, ont eu, à Lomé, une séance de travail, avec les différents acteurs du secteur des transports. La rencontre a permis de sensibiliser les chargeurs et transporteurs au respect de la charge à l'essieu, afin de préserver la durabilité des infrastructures routières et la sécurité des personnes et des biens.

Une rencontre de sensibilisation au respect de la charge à l'essieu a réuni, hier, à Lomé, différents acteurs du secteur des transports autour du ministre Ninsao Gnofam des Infrastructures et des Transports et son collègue de la Sécurité et la Protection civile, Col Yark Damehame. Cette rencontre fait suite au non-respect de la charge à l'essieu par certains conducteurs mettant ainsi en péril le patrimoine routier, ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Les ministres Yark Damehame et Ninsao Gnofam ont, à cet effet, été formels : « *Le gouvernement ne transigera pas sur la règle* », a martelé M. Gnofam. Le ministre Yark a, de son côté, rappelé le respect de la norme à tous les transporteurs. Selon les deux ministres, tout conducteur, qui ne respectera pas la charge à l'essieu, verra son camion immobilisé et délesté, sans oublier les amandes.

Cette rencontre fait suite à des cas de fraudes et de refus de contrôle de la charge à l'essieu par certains conducteurs et qui a conduit à l'immobilisation d'une quarantaine de camions à Sokodé, le 9 juillet dernier.

Selon le ministre des Infrastructures et des Transports, le gouvernement s'est engagé, depuis une dizaine d'années, dans la construction et la consolidation du réseau routier. « *Plus de 1500 milliards de F CFA ont été ainsi mobilisés sur la même période. Quant à l'entretien routier, il s'élève à plus de 40 milliards de F CFA en 2016* », a rappelé M. Gnofam.

M. Ninsao Gnofam a signifié que dans le souci de préserver les infrastructures routières, des mesures ont été prises par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et par

Les acteurs du secteur des transports lors de la rencontre.

l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) dont le règlement n° 14/CM/UEMOA/2005 du 16 décembre 2005 en vigueur depuis le 1er juin 2005 et qui fait obligation aux conducteurs de l'espace économique de respecter la charge à l'essieu.

Le ministre des Transports a précisé qu'au vu des investissements mobilisés pour la construction des routes, le gouvernement togolais a décidé d'appliquer le règlement n° 14 de l'UEMOA précité en octobre 2014 en accordant toutefois une certaine tolérance et en exigeant que des exploitants des points de chargement dont le fret dépasse 200 tonnes annuelles disposent d'un pèse essieu. Face aux manquements constatés, a expliqué M. Gnofam, l'Etat s'est attelé à installer un poste de pesage à Djéréhouyè, au Nord d'Atakpamé.

Malheureusement, précise le ministre, des comportements inciviques persistent dont le cas plus récent concerne cette quarantaine de véhicules immobilisés par les agents de contrôle à Sokodé, à la suite des fraudes.

Les ministres Yark et Gnofam ont déclaré que des sanctions sévères seront appliquées aux auteurs des fraudes. Selon les deux ministres, une enquête sera diligentée pour déceler les corrupteurs et les corrompus pour répondre de leurs actes. D'autres mesures, ont-ils dit, seront également prises, entre autres, l'obligation, pour les responsables des points de chargement, de disposer, d'ici la fin du mois d'août prochain, d'un pèse essieu. Des camions menus de pèse essieu seront également acquis par l'Etat pour les contrôles aux postes frontaliers et sur tous les axes routiers. Selon le ministre des Transports et celui de la Sécurité, des discussions seront menées avec les autorités du Burkina Faso et d'autres pays voisins pour harmoniser les points sur les questions relatives au règlement 14.

Le ministre des Infrastructures lance un appel à tous les acteurs du secteur des transports à dépasser les intérêts personnels pour préserver les infrastructures routières, ainsi que la sécurité des conducteurs et des marchandises.

Ossara Koffi AGOURNA

Un bâtiment scolaire inauguré à Bolou Voglidji

Un bâtiment scolaire de trois salles de classe a été inauguré, hier, à l'Ecole Primaire Publique de Bolou Voglodji, dans le canton d'Alokogbé, à 18 km de la ville de Tsévié, dans la préfecture de Zio. L'ouvrage est une initiative de M. et Mme Dom Dovi, réalisé avec l'appui de l'Association Angérienne de Jumelage Coopération (AAJC), du Club Solidarité Togo, du Lions Club Lomé Avé et du gouvernement togolais.

L'Ecole Primaire Publique de Bolou Voglodji, dans la préfecture de Zio dispose désormais d'un bâtiment de 3 salles de classe, d'un bureau pour le directeur et d'un magasin. L'ouvrage a été inauguré, hier. Le directeur de l'EPP Bolou Voglodji, M. Allaharé Komi, s'est réjoui du don de ce bâtiment qui permettra désormais à ses élèves de quitter les hangars de fortune pour étudier dans ce bâtiment, dans de bonnes conditions.

Le bâtiment de 3 classes, inauguré, hier, constitue la concrétisation d'un rêve d'enfance de M. Dom Dovi, natif du milieu résidant en France. En effet,

Coupure du ruban symbolique par M. Dom Dovi (à gauche).

c'est à l'âge de 17 ans que M. Dovi suggéra à son grand-père feu Allagbo son intention de bâtir une école sur l'actuel site où est érigé le bâtiment. M. Dovi s'est dit heureux de voir son rêve se réaliser 50 ans après. D'un coût total de 23.617.654 F CFA, la construction de ce bâtiment a été financée par les scouts de Plaisance du Touch en France à hauteur de 1.968.000 FCF. L'apport de l'AAJC et du Club Solidarité Togo s'élève à 4.264.000 F CFA. La participation locale est de 4.723.531 FCFA. Le Lions Club Lomé a contribué à hauteur de 12.662.123 F CFA.

Le président de Lions Club zone 322, M. Cyprien Goudjo Afinou-Akakpo a rendu hommage au chef Allagbo Kokouvi pour avoir cédé son terrain pour la construction du bâtiment et adressé ses remerciements aux différents partenaires financiers, aux autorités préfectorales et au gouvernement togolais pour avoir accepté et soutenu le projet. M. Afinou-Akakpo a également adressé ses remerciements aux Scouts de Plaisance, en France, véritables pionniers de la réalisation de ce projet.

Mlle Dom Margot, ancien membre de l'association de Scouts de Plaisance de Touch a promis que son association va doter l'école d'une latrine et d'un forage. Quant au Lions Club Lomé Avé et ses partenaires de France, ils promettent de construire une terrasse devant le bâtiment et d'équiper les classes en tables-bancs.

Ecole d'initiative locale créée, en octobre 1997, l'école primaire de Bolou Voglidji a été transformée en EPP, en 2009, année où les premiers travaux de construction du bâtiment ont débuté. Depuis le début de sa création, cette école a toujours eu des résultats très satisfaisants. Pour cette année 2016, le taux de réussite est de 98,34 %.

O. K. A.

ŒUVRE SOCIALE

La LONATO offre deux bus à SOS Villages d'Enfants

La direction de SOS Villages d'Enfants vient de bénéficier de deux (2) bus de la part de la Loterie Nationale Togolaise (LONATO). Ceci, pour assurer les déplacements des enfants et du personnel en toute sécurité. C'est la directrice nationale de cette institution, Mme Bakoussam Manzi-Nika, qui a réceptionné ce don, vendredi, à Lomé. Pour la directrice, ce don est le signe de la solidarité agissante de la Loterie Nationale Togolaise avec les bénéficiaires des programmes de SOS Villages d'Enfants Togo. Il répond à un besoin urgent de véhicules auquel l'institution fait face, tous les jours, pour faire déplacer les enfants. Elle a ajouté que ces 2 bus de 15 places seront destinés aux programmes de voyages dont ceux de Kara et de Dapaong. Mme Bakoussam Manzi-Nika a également souligné que son organisation offre aux communautés, des services de prise en charge de type familial, de renforcement de la famille, de santé et d'éducation. A Lomé, à Kara et à Dapaong, les Villages SOS comptent 304 enfants et 102 jeunes de prise en charge complète. Le renforcement de la famille, a-t-elle précisé, a enregistré 1781 enfants et jeunes soutenus pour le respect de tous leurs droits. Leurs familles et leurs communautés sont également accompagnées vers l'autonomie, en vue de garantir la pérennité des actions. Les enfants ont exprimé leur joie, à travers des danses et sketches.

Cérémonie de remise symbolique. (Photo ONOUADJE).

SOS Villages d'Enfants est une organisation internationale qui est engagée depuis 1949, en faveur des besoins, droits et préoccupations des enfants. Elle est présente dans 134 pays.

Parrainer un enfant, ne coûte que 1500 F CFA par mois soit 18.000 par an. Une maison familiale coûte 2500 F CFA par mois soit 30.000 F CFA par an et un village d'enfant, 5000 F CFA par mois soit 60.000 F CFA par an.

Dédé BENISSAN

SCOUTISME

L'engagement pour l'autosuffisance alimentaire

Les chefs d'unités en photo de famille.

L'association scoute du Togo a organisé, samedi, à son siège, à Lomé, un atelier de formation dans le cadre du projet « *Food for life* » à l'endroit des chefs d'unités dudit projet au plan national. Cette rencontre de trois jours, permettra de doter les participants des techniques agraires, afin de promouvoir l'autosuffisance alimentaire. En effet, pendant trois jours, les chefs d'unités scoutes du Togo vont s'outiller à la production de consommation, notamment au maraîchage. La maîtrise des techniques de jardinage permettra, selon le coordonnateur national, M. Jean de Dieu Tagba, aux participants de produire des légumes pour la consommation et la vente. Ainsi, les fonds, qui devaient être alloués à l'achat des légumes, pourront être destinés à d'autres choses comme les frais scolaires. A long terme, a-t-il expliqué, l'appropriation de ces techniques pourra susciter chez les participants, un amour pour l'agriculture. Aussi, certains pourront-ils en faire des plans entrepreneuriaux en devenant ainsi des entrepreneurs. D'autre part, les participants, une fois dans leurs unités, vont, à leur tour, former les autres membres du groupe.

Le projet « *Food for life* » est initié par l'organisation mondiale du mouvement scoute pour doter les jeunes scoutes de techniques et méthodes agraires.

Le scoutisme est un mouvement d'ampleur mondiale qui a été initié au cours de la première guerre mondiale. Il a pour objectif essentiel de regrouper les jeunes et de leur enseigner les méthodes saines de vie responsable et citoyenne. Ainsi, le scoute, en s'engageant, prend un engagement envers lui-même, sa patrie et pour l'être suprême, Dieu.

Alex TEYI

Opération de salubrité publique à Kagomé

Des jeunes vaillants et leurs partenaires à l'œuvre.

L'Association Jeunes Vaillants, en collaboration avec le regroupement de volontaires dénommé « *Aide-toi pour te faire aider* » a procédé, samedi dernier, au nettoyage du quartier Kagomé, à Lomé. C'est une opération de salubrité publique initiée dans le cadre de « *Togo-propre* », décrétée dans le but d'enraciner la participation citoyenne et civique. L'activité de Kagomé a commencé aux environs de 6 heures et a connu la participation des jeunes surtout vacanciers qui ont compris que le cadre de vie doit être maintenu toujours propre. Sur cette base, les initiateurs de ce coup de balai organisent, tous les samedis, l'opération de salubrité au lieu de chaque premier des mois. Voilà une preuve palpable de l'adhésion de l'Association Jeunes Vaillants à la politique de la culture de l'esprit patriotique, valeur qu'on ne retrouve plus dans les habitudes des Togolais. Sous la supervision de M. Fafadji Daté Benissan Dakitchè, président de l'Association Jeunes Vaillants, ces volontaires ont balayé et sarclé les herbes. Ils ont ramassé les ordures jetées pêle-mêle à des endroits inappropriés. Tout un grand dépotoir a été détruit dans le milieu. L'opération de salubrité a donné lieu à une campagne de sensibilisation organisée, séance tenante, pour encourager les Togolais à plus de citoyenneté dans la gestion des affaires publiques, facteur de développement.

Selon le chargé de communication de l'Association « *Aide-toi pour te faire aider* », M. Hanto Sanvi, le cadre de vie doit être maintenu propre, afin de garantir la santé des habitants.

Cyril EKPAWOU

PRESENCE COLONIALE ALLEMANDE EN AFRIQUE

Un symposium revisite l'histoire

Un symposium intitulé «*Remix, l'Afrique en traduction*» s'est déroulé au Goethe Institut le vendredi 22 juillet à Lomé. Cette rencontre a réuni des acteurs œuvrant dans divers domaines culturels pour un rendez-vous du donner et du recevoir. La cérémonie d'ouverture a eu lieu en présence de l'ambassadeur de l'Allemagne au Togo M. Christoph Sander.

Des artistes, auteurs, éditeurs, traducteurs, architectes, anthropologues, chercheurs, universitaires se sont retrouvés pour un symposium qui se tient dans les anciennes colonies de l'Allemagne en Afrique. Le Togo est le premier pays à accueillir cette rencontre d'échanges culturels intitulés «*Remix, l'Afrique en traduction*». Ce programme qui a eu lieu le vendredi 22 juillet au Goethe Institut à Lomé, a été initié par Mme Nadja Ofuatey Alazard venue de l'Allemagne avec ses collaborateurs. Ce projet a été soutenu par le ministère allemand des Affaires étrangères en collaboration avec l'Université de Bayreuth en Allemagne.

L'ambassadeur de l'Allemagne au Togo, M. Christoph Sander (2e à gauche) félicitant les initiateurs de «Remix».

Les participants ont échangé sur des thèmes entre autres «*l'histoire du colonialisme allemand au Ghana et au Togo par l'archéologie* », «*Scruter l'archive coloniale* », «*Les sociétés africaines à travers l'architecture* », «*Littérature en langues africaines et traduction comme réécriture*».

La rencontre a été marquée par des échanges fructueux où les uns et les autres ont donné leurs points de vue sur les sujets abordés. Par exemple le thème « *Scruter l'archive coloniale* » a été exposé par M. Kokou Azamédé, enseignant chercheur et Maître assistant au département d'Allemand à l'Université de Lomé. Il a fait savoir qu'il s'est agi de présenter les documents d'archives, voir dans quelle mesure ces archives peuvent permettre à une relecture et une nouvelle vision de l'histoire des peuples, de réinterroger les faits coloniaux et de pouvoir présenter une nouvelle perspective de ces faits .

Il y a eu aussi une exposition de livres, une séance de lecture spectacle des extraits des livres «*Le puits* » et «*Camp sud*» respectivement des Togolais Jean Kantchébé et Joel Amah Ajavon, une projection du film « *Réparation de l'esclavage*».

A la cérémonie d'ouverture du symposium, l'ambassadeur de l'Allemagne au Togo, M. Christoph Sander a exprimé sa satisfaction de la tenue de ce symposium « *Ce projet commencé par Mme Alazard est très intéressant. Je trouve que c'est bon que la jeune génération du Togo et des amis du Ghana sont là pour discuter avec Mme Alazard de cette histoire commune et de la perception que nous avons de cette période*».

Le représentant du ministre togolais des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine, M. Paka Essohanam Komlan, en ouvrant les travaux, a souligné que «*le choix du Togo pour abriter cette rencontre, témoigne de la densité de la coopération allemande au Togo et de l'excellente qualité des relations historiques, d'amitié entre les deux pays* ». Il a relevé également que la coopération allemande au Togo s'étend dans tous les domaines. Pour preuve, a-t-il précisé ce symposium où les participants vont tenter de « *remixer l'histoire passée de la rencontre entre l'Allemagne et l'Afrique et plus particulièrement le Togo, dans le but d'aider à construire le présent et le futur…*»

Par la même occasion, le directeur du Goethe Institut a exprimé sa joie du fait que ce symposium se passe dans son institution.

Au cours de leur séjour, l'équipe a fait une visite de terrain à Kpalimé au Togo et à Kpando et Ho au Ghana pour revisiter des sites du colonialisme allemand. Après cette étape du Togo, l'équipe de Mme Nadja Ofuatey Alazard ira au Cameroun, en Tanzanie, en Namibie pour le même programme.

Notons qu'une première phase de ce programme, un festival, a été organisée en Allemagne.

Dorothée BROOHM

Comment gérer les projets culturels ?

Un atelier de formation et d'accompagnement en gestion de projets culturels et en fundraising d'arts a été ouvert, lundi dernier, à l'Institut Français à Lomé. Cette rencontre a permis aux participants de renforcer leurs capacités en matière d'élaboration et de gestion de projets culturels.

Une vingtaine d'artistes, des gestionnaires de projets culturels et artistiques et des administrateurs culturels en atelier de formation du 25 juillet au 31 août à Lomé. La formation est l'œuvre de la branche togolaise d'Artérial Network, un réseau international d'acteurs culturels, d'organismes et de bailleurs de fonds intervenant dans le secteur culturel et créatif en Afrique.

Les organisateurs de cette rencontre sont partis d'un constat : Le secteur culturel est aujourd'hui considéré au Togo, à raison, comme un axe majeur de toute politique de développement. Les projets culturels, porteurs de cohésion sociale et d'essor économique, sont à même de promouvoir un développement véritablement durable. «*Encore convient-il que ces projets soient élaborés et portés de façon rationnelle et cohérente et que la question de leur financement soit abordée de front avec réalisme, en fonction des réalités du terrain*».

Des acteurs culturels à l'atelier.

L'objectif de ce rendez-vous, de l'avis du directeur d'Arterial Network, M. Jean Kantchébé, est alors d'outiller les acteurs du secteur culturel aux nouveaux enjeux mondiaux et aux nouvelles techniques de gestion et de financement des projets culturels. En plus, M. Kantchébé a précisé que le Fonds d'Aide à la Culture rendu opérationnel par le gouvernement togolais est une opportunité offerte aux acteurs culturels. Ce fonds permet de financer toute action ou initiative culturelle ayant un intérêt national et contribuant au développement du secteur culturel. Toutefois, a-t-il relevé, depuis « *que le fonds est opérationnel et après analyse, des rapports de gestion des deux premiers appels à projets, le fait qui s'en est dégagé, est que la majorité des demandes reçues par le FAC souffre de problèmes d'élaboration et de montage de projets…* ». De même, a-t-il fait savoir, la plupart des projets financés ont rencontré des difficultés dans leurs phases de réalisation par manque de mobiliser des financements complémentaires à celui du FAC.

Pour remédier à ces manquements, il a été organisé cet atelier de formation théorique et pratique. Les participants ont suivi, en premier lieu, la phase de formation de cinq jours consistant en atelier de cadrage, de mise à niveau sur la gestion des projets culturels et de la collecte de fonds d'Arts « *Fundraising* ».

La seconde phase durera un mois et c'est l'étape pratique où chaque participant devait mettre en pratique les connaissances acquises lors des ateliers théoriques. Les participants travailleront sur leurs projets respectifs en vue de les peaufiner, afin qu'ils soient compétitifs et sélectionnés par le Fonds d'Aide à la Culture.

Cet atelier est dirigé par trois formateurs, à savoir MM. Léonard Yakanou, Cyriaque Noussoglo et Jean Luc Sonhaye, experts dans le domaine.

D. B.

DES MOTS NOUVEAUX

Solderie

Solderie, ce nom apparu dans le langage courant vers le milieu des années 80, dérive du nom **solde,** au masculin. La solderie c'est le commerce spécialisé dans la vente au rabais.

Il exsite aussi l'anglicisme : **discount…** rabais sur les prix.

Discount a donné **discounter,** commerçant qui pratique le discount.

N.B. : Ne pas confondre *la solde,* au féminin, le traitement des militaires et de certains fonctionnaires, avec **le solde,** au masculin, reliquat d'une somme à payer ou marchandises vendues au rabais… On dira par exemple : *ce magasin fait des soldes*.

Remarque : En Afrique le nom solde, au féminin, désigne souvent le simple salaire… *toucher sa solde !*

LE TOGO A CLAP IVOIRE

Remise de prix à la sélection nationale

Une cérémonie de sélection nationale des films documentaires et de fiction marquée par une remise de prix aux meilleurs réalisateurs s'est déroulée, vendredi, à la SAZOF, à Lomé. C'est un concours qui a permis d'identifier les jeunes talents dans l'espace du 7e art, devant représenter le Togo au « *festival international Clap Ivoire* » qui se tiendra, du 6 au 10 septembre 2016, à Abidjan en Côte d'Ivoire. La rencontre, qui a été présidée par le ministre de la Communisation, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, M. Guy Madjé Lorenzo, a permis de connaître les meilleurs lauréats dans les catégories documentaires et de fiction.

La politique de relance du secteur du cinéma et de l'audiovisuel est effective. C'est ainsi que le ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique a initié un concours national qui vise, non seulement, à sélectionner un film dans chaque catégorie de réalisation, notamment un documentaire et une fiction pour représenter le Togo au festival international clap Ivoire, du 6 au 10 septembre prochain, à Abidjan, mais aussi, à encourager et soutenir les jeunes talents.

A cet effet, à la cérémonie de sélection nationale des films documentaires, et de fiction vendredi, à Lomé, des lauréats ont été connus. Parmi eux, les deux meilleurs dans les catégories fiction et documentaire sont respectivement MM. Maxim Tchincoun et Justin Palakyem Kpatchaa. Les deux vont porter le flambeau du Togo au festival Clap Ivoire.

Dans son court-métrage intitulé « *Rhum-Heure* », film de fiction, le réalisateur, M. Maxim Tchincoun met en lumière un problème d'actualité qu'est le terrorisme. Une situation d'insécurité sociale qui fragilise le développement socio-économique des pays africains à la recherche des repères de progrès. Mais, malgré tout, la vie continue et il faut essayer de subsister dans cette terreur.

Dans le genre documentaire, « *Moi Moche et vivant* » de Justin Palakiyem Kpatchaa, c'est toute autre réalité sociale qui est mise en exergue. Il s'agit d'un enfant encéphalopathe. Pour vivre, il lui faut exercer de petites activités ponctuelles, glaner de sous pour manger. S'interrogeant sur sa vie et éprouvant, de plus en plus, l'envie de revoir ses parents, il se rendit, un dimanche matin, à l'église pour prier. C'est pathétique !

Le ministre Lorenzo a posé avec les deux meilleurs réalisateurs MM. Tchincoun (à gauche) et Balakyem Kpatchaa du film documentaire. ***(Photo ONOUADJE)***

Les deux lauréats ont reçu, comme prix d'encouragement et de soutien, un trophée et une enveloppe de 500 000 FCFA chacun.

Selon le président du jury, M. Kokou Agbémadon Mawuena réalisateur et chef de production à la TVT, de beaux jours sont notés pour le cinéma togolais, si cette initiative devrait être poursuivie. Il a dit que la sélection a été faite sous une rigueur de professionnalisme et d'objectivité, tenant compte de l'approche technique et artistique de la réalisation. Des critères d'interprétation, de décor, de maquillage, de costume, de son, d'images, etc., ont été pris en compte.

A l'occasion, le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, M. Guy Madjé Lorenzo, s'est réjoui de l'organisation dudit concours. Il a indiqué que cette initiative, qui arrive pour une toute première fois, doit être perpétuée, car pour le gouvernement, la promotion du cinéma togolais permet la valorisation de la culture du Togo. Aussi, a-t-il salué l'esprit de créativité et de la magie du savoir-faire dont ont fait preuve les jeunes lauréats. Le ministre Lorenzo a surtout encouragé les jeunes talents à s'investir, de manière déterminée, pour porter haut le Togo dans la culture cinématographique.

Clap Ivoire est un festival concours de courts métrages vidéos destinés aux jeunes techniciens et réalisateurs dans les pays de la CEDEAO. Il vise à promouvoir la coopération et l'intégration.

Jules LEMOU

Le festival culturel Caravane d'Afrique à Dapaong

Le préfet de Tône (3e de la droite), avec à ses côtés Amtha Kol, lançant la caravane.

Le festival culturel Caravane d'Afrique s'est tenu du 27 au 30 juillet au Centre des Jeunes Saint Kisito de Dapaong.

Cette caravane qui se tient pour la première fois en Afrique, a pour objectif, de donner une visibilité accrue à la culture et de favoriser des échanges féconds entre les acteurs culturels. Elle est une initiative de l'artiste de la chanson togolaise et entrepreneure de spectacle résidant en France, Kolani Amina, plus connue sous le nom d'Amtha Kol.

Dans son discours, de lancement le préfet de Tône, Tchimbiandja Douti Yendoukoa, a salué cette initiative louable de l'artiste Amtha Kol puis, invité la population à être les porte-flambeaux de ce festival en devenant des ambassadeurs de la tolérance.

La caravane qui a démarré par une conférence-débat sur le thème tolérance, animée par MM. Alain Konombo, inspecteur de l'éducation nationale, Nazaire Namtchougli, membre de la commission diocésaine Justice et Paix et Brahim Kolani, président de l'Union Musulmane du Togo, section de Tandjouaré, s'est poursuivie jusqu'au 30 juillet avec des concerts, des spectacles, et des contes autours des rythmes et sons africains.

(ATOP)

FAçON DE PARLER

LE MOT MYSTERE

La courtilière (COURTILIERE) est un animal, mais-lequel ?
- un insecte ?
- un poisson ?
- ou un mammifère ?

Réponse : La courtilière est un insecte nuisible.
Courtilière vient de l'ancien français **courtil,** jardin.
La courtilière est un insecte fouisseur qui vit dans les jardins et endommage les racines des plantes. La courtilière est aussi appelée : taupe-grillon.

DES MOTS VOISINS

Le verbe **attribuer**
Attribuer c'est conférer quelque avantage, quelque prérogative.
Le verbe voisin **allouer** ne se dit qu'en matière d'argent... **allouer une indemnité.**
Quant à **décerner** c'est attribuer par autorité publique, quand il s'agit de récompenses ou d'honneurs.
Enfin, il existe aussi le synonyme **adjuger,** littéralement : *attribuer par jugement,* mais le plus souvent ce verbe s'emploie dans une vente où c'est le plus offrant qui emporte l'objet vendu. C'est le cas dans les ventes dites *«ventes aux enchères».*

JEU DE MOTS

L'action de se rebeller est-ce :
- une *«rebellion»*?
- ou une *«rébellion»*? (avec un accent aigu sur le premier «E») ?

Réponse : On doit dire **rébellion,** avec un accent aigu.
Une faute de prononciation et d'orthographe à éviter.

FETE NATIONALE DU BENIN

Le président déplore le non décollage du pays après plus d'un demi-siècle d'indépendance

Le président béninois, Patrice Talon, a déploré dimanche à Cotonou, le non décollage sur le plan économique et social du Bénin, après plus d'un demi-siècle de son accession à l'indépendance.

« *En 56 ans, le Bénin n'a pas du tout avancé sur le chemin de développement économique et social* », a-t-il déploré dans son message à la Nation à la veille de la célébration du 56e anniversaire de l'indépendance du Bénin. Pour le président béninois, durant cette même période, l'humanité a fait des progrès considérables dans tous les domaines et offert à chaque communauté l'opportunité de s'approprier des avancées des uns et des autres pour la construction d'un standard de bien-être devenue une exigence, voire un droit pour chaque citoyen du monde.

« *C'est dire que notre pays, le Bénin n'a pas réussi à rattraper le train du développement et semble être resté sur le quai. Pourtant l'indépendance, économique et sociale, si non la liberté de se développer, demeure encore à notre portée et il faut la conquérir* », a-t-il indiqué.

Il a estimé qu'il est temps pour les Béninois d'entamer la lutte contre la pauvreté et le sous-développement.

« *La liberté dans la pauvreté n'est que leurre. La liberté n'est pas une fin en soi, il est un moyen de développement* », a-t-il fait observer, appelant les Béninois à s'engager résolument au travail. « *Il nous appartient donc de décider et de prendre la mesure des choses, de faire des choix pertinents qui tiennent compte de nos potentialités et de nos talents et de nos compétences, ainsi que des ressources disponibles pour aller résolument à la conquête du développement* », a-t-il déclaré.

RFI

MALI/ DEUX ANS D'OPERATION BARKHANE

La situation sécuritaire toujours préoccupante

Il y a deux ans jour pour jour, le 1er août 2014, l'armée française lançait l'opération Barkhane dans la région du Sahel. Aujourd'hui, 3 000 hommes sont mobilisés dans le but de poursuivre la lutte contre les groupes djihadistes, qui ont contrôlé le nord du Mali de mars-avril 2012 à janvier 2013.

Les djihadistes ont été chassés des principales villes du nord telles que Tombouctou et Gao, mais le manque de sécurité sur les routes et dans l'immense espace désertique au nord du pays empêche la reprise économique. « *Il n'y a pas de route, il n'y a pas de sécurité. On est traqué sur les routes, de gauche à droite. Même si j'ai envie d'avoir des marchandises de Mopti, de Bamako, j'ai des problèmes. Sans sécurité, il n'y a pas de développement* », a déclaré un commerçant du marché de Gao.

Les soldats de l'opération Barkhane, épaulés par les casques bleus de la Mission des Nations Unies au Mali (Minusma) et l'armée malienne, concentrent leurs efforts contre les groupes djihadistes du nord du pays. Mais, dans une zone où vivent plusieurs groupes touareg, l'insécurité vient également des affrontements entre eux.

Samedi, de nouveaux combats ont opposé, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Kidal, des Touareg de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA, ex-rébellion à dominante touareg) et d'autres du Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (Gatia), un mouvement de la Plateforme (coalition pro-gouvernementale). Preuve que la menace terroriste est toujours présente, le Mali a renouvelé l'application de l'Etat d'urgence le 21 juillet dernier. Instauré après l'attaque contre l'hôtel Radisson Blue de Bamako, le 20 novembre 2015, il avait expiré le 15 juillet.

Pour Roland Marchal, chargé de recherches au CNRS et spécialiste de l'Afrique subsaharienne, il ne faut pas se fier aux succès annoncés des opérations Serval et Barkhane qui lui a succédé. Le chercheur reproche aux autorités françaises d'avoir concentré leurs efforts sur l'aspect militaire de l'intervention, négligeant par là de s'assurer de la reconstruction de l'Etat malien. « *Les problèmes de fond qui sont posés et qui ne sont pas de nature militaire n'ont pas reçu le traitement qui convenait* », résume Roland Marchal. « *Alors qu'on y a des détachements français présents à Tessalit (nord du Mali), les enseignants ne sont toujours pas de retour dans les écoles. Le gouvernement et le président font de beaux et grands discours mais la présence et la légitimité de l'Etat font toujours autant défaut* », souligne-t-il.

Sur la base avancée française de N'Djamena, au Tchad, la préoccupation des militaires français et des autorités locales est tout autre. Le gouverneur de la région du Ouaddaï, le général Abadi Saïr Fadoul, craint l'arrivée de l'organisation Etat Islamique (EI), chassé de Syrte, en Libye, en direction du Mali, du Niger et du Tchad

AFP, France 24

IMMIGRATION

Plus de 6000 personnes sauvées en Méditerranée en quelques jours

Plus de 6 000 personnes ont été sauvées, depuis le 28 juillet, en mer Méditerranée au cours de nombreuses opérations de secours menées par la marine italienne et les organisations humanitaires.

Dimanche, trois embarcations, avec une quarantaine de personnes à leur bord, sont arrivées sur les côtes de Sardaigne en provenance d'Algérie. Le même jour, dans un canot pneumatique en difficulté, trois personnes ont été sauvées de justesse, mais deux étaient décédées à l'arrivée des secours. Enfin, en Libye, le maire de la ville de Sabratha a annoncé que plus de 120 corps avaient été rejetés sur les plages avoisinantes au mois de juillet.

Des chiffres impressionnants, mais l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ne constate pas d'augmentation notable des traversées par rapport à l'an dernier.

« *Ce qui est important de rappeler, c'est que ce chiffre de 6 000 personnes secourues en quelques jours en Méditerranée, cela semble impressionnant, mais cela ne traduit pas du tout une augmentation des flux migratoires vers l'Italie. Et ce sont les chiffres qui sont là pour le rappeler et pour le prouver puisqu'à la même période l'année dernière, il y avait un peu plus de 90 000 personnes qui avaient été secourues en mer contre 89 000 cette année depuis le 1er janvier. Donc on voit bien que la tendance demeure stable* », estime Florence Kim, porte-parole de l'OIM.

« *En revanche, l'année dernière à la même époque, il y avait eu un peu plus de 1 900 morts contre plus de 3 000. Cette année, une des raisons majeures, c'est la série d'accidents et de naufrages de bateaux de pêche notamment qui pouvaient transporter jusqu'à 700 personnes, et qui ont eu lieu en mer la dernière semaine de mai, et ce qui a causé la mort de plus de 1 000 personnes en quelques jours. Autrement la tendance était également stable »,* conclut Florence Kim.

Et plus à l'ouest, les garde-côtes espagnols ont annoncé avoir secouru au moins 118 migrants provenant du Maghreb et d'Afrique subsaharienne tout au long de la journée de dimanche.

RFI

MANIFESTATION TURQUE EN ALLEMAGNE

Erdogan privé de discours, la tension monte entre Ankara et Berlin

Ankara a convoqué, hier, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne pour lui demander des explications sur la décision d'interdire un discours d'Erdogan par vidéo lors d'une manifestation à Cologne de milliers de Turcs pro-gouvernement.

Le ministère allemand des Affaires étrangères a minimisé, hier, la convocation de son chargé d'affaires en Turquie, au lendemain d'une manifestation de Turcs à Cologne au cours de laquelle, le président Recep Tayyip Erdogan s'était vu interdire de s'exprimer par vidéo.

« *Dans les relations entre Etats c'est une chose quotidienne, une normalité intervenant cent fois, que le représentant d'un Etat soit prié de se rendre au ministère des Affaires étrangères de son pays hôte* », a estimé le porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères, Martin Schäfer. « *C'est pourquoi il n'y a ici rien d'exceptionnel* », selon lui.

Et pour cause, plusieurs dizaines de milliers de partisans d'Erdogan s'étaient rassemblés dimanche, à Cologne, ville de l'ouest de l'Allemagne à forte population turque, en soutien au président Erdogan, deux semaines après le coup d'Etat manqué. Le chef de l'Etat avait alors demandé à Berlin l'autorisation d'intervenir dans une vidéo pour soutenir les manifestants, requête refusée par la Cour constitutionnelle allemande.

Ankara a qualifié d' « *inacceptable* » cette décision. Le ministre turc des Affaires européennes, Omer Celik, a estimé qu'il s'agissait d'une « *régression totale de la liberté d'expression et de la démocratie* ». La justice allemande craignait qu'un discours vidéo d'Erdogan n'exacerbe encore plus les tensions au sein de la diaspora turque en Allemagne, la plus importante du monde avec trois millions de Turcs et Allemands d'origine turque.

Ces tensions surviennent à un moment où les relations entre Berlin et Ankara se sont détériorées en raison d'une succession de différends. Le dernier en date étant le vote par les députés allemands d'une résolution qualifiant de « *génocide* » le massacre des Arméniens sous l'empire Ottoman en 1915.

Après le putsch avorté du 15 juillet, plus de 18 000 personnes ont été placées en garde à vue à un moment ou à un autre au cours des deux dernières semaines. Environ 10 000 d'entre elles font maintenant l'objet de poursuites et ont été placées en détention préventive, dont des journalistes. Plus de 50 000 personnes ont été limogées.

France 24

BREVE...

A Londres, la chaîne de burger Byron est victime d'un boycott lancé sur les réseaux sociaux depuis que le quotidien *El Iberico* a révélé que la direction du groupe avait aidé la police à arrêter 35 salariés étrangers. Le ministère de l'Intérieur a confirmé qu'une trentaine de personnes, originaires du Brésil, du Népal, d'Égypte ou encore d'Albanie avaient été arrêtées pour infraction à la législation sur l'immigration, lors d'une descente de police organisée le 4 juillet dans plusieurs restaurants Byron.

La riposte s'organise sur les réseaux sociaux. Les internautes sont indignés par les agissements de la chaîne de burgers Byron, accusée d'avoir organisé un traquenard pour aider la police à arrêter une trentaine de salariés étrangers.

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants communique:
Les candidats au concours direct d'entrée à l'Ecole de Formation des Officiers des Forces Armées Togolaises (EFOFAT) session 2016 dont les noms suivent, sont priés de se présenter au Centre Hospitalier des Armées de Lomé (CHAL), au Camp Général Gnassingbé Eyadèma le mercredi 03 août 2016 à 06 h 30 pour passer la visite médicale d'aptitude approfondie. Se munir de leur carte d'identité.
Tous ceux qui ne se seront pas présentés avant le **vendredi 05 août 2016 à 12 heures**, seront considérés comme démissionnaires.

LISTE DES CANDIDATS AU CONCOURS EFOFAT 2016

OPTION LETTRES

N°	NOM	PRENOMS
1	ABOUZI	Awiyalom Diguilimen
2	ADANTOR	Dodo Evamé
3	ADJA	Essohana
4	ADJIOU	Dognon Afi Nicole (F)
5	AFFO	Yao Roger
6	AGBAGO	Dovi Akogninou
7	AGOKPA	Déhoégnon Georges
8	AKAKPO	Issimaïdou
9	AKAKPO	Yaovi
10	ALAKOU	Rachad
11	ALEZA	Afi Nathalie (F)
12	ALLASSANE	Abdoulaye
13	AMENTO	Yawo
14	AMIZOU	Maléki Espoir
15	AROUNA	Mouhamam Sani
16	ASMANOU	Nasoulou
17	ASSIH	Larissa
18	ASSIMA	Azimal
19	ASSOTI	Solim
20	ATCHABAO	Rachidou
21	ATCHADE	Messan
22	ATCHOU	Kokou Djigbodi
23	ATTIAGLA	Akou Selom
24	ATTOH	Yao Momo
25	AWILA	Diloma
26	AWISSABA	Mazabalo
27	BANGAZOU	Boukari
28	BARANDAO	Komlavi
29	BATO	Tomfei
30	BATOMTA	Batayana M'Taba
31	BAWILA	Toumbowda
32	BIAWO	Nouridini
33	BOUTONOU	Ibrahim
34	DABLA	Abdousatarou
35	DAMPATY	D. Nestor
36	DARE	Kpandja David
37	DJAGBA	Lingue Kpanté
38	DJERI	Koffi
39	DJIBOM	Gbessinou
40	DJONTO	Kanane
41	DONDJA	Aklesso
42	EHON	Yaovi Messan
43	GBEDESSI	Tékovi Janvier
44	GNAMASSI	Essohouna Emmanuel
45	GNANDJA	Yentroudja
46	GNOMOU	N'tcho Komi Edem
47	GULINTA	Badjiwa
48	KABAFAYI	Atkpéssi
49	KADIKO	Essonaa
50	KAMAN	Eyomèwê
51	KARABOU ABALO	Essohana (F)
52	KATANGA	Essonanna
53	KATCHE	Yawou Justin
54	KILIFING	Bidjomiba
55	KOGOE	Wiyao
56	KOLA	Abozou Mèhèza Irénée
57	KOLADAN	Adjilé
58	KOLANI	Tamba
59	KOMLAGAN	Yawo
60	KOMNA	Kodjo
61	KORIKO	Djamal
62	KOROMA	Essomodjona
63	KOSSI	Koami Elom
64	KOSSI	Koffi Serge
65	KOSSI	Kovi Elémawussi
66	KOUGNAGLO	Akou
67	KOURFANGAH	Serge Walimrè Kouloukou
68	KPAKPABIA	Gnimdou Essoninam
69	KPATCHA	Mahzi Tchaasima
70	KPIKI	Kouméabalo
71	LABA	Komlan Senyabo Xolali
72	LAWARE	Essonani
73	MANDO	Laré
74	MATASSOU	Gnimdo
75	MELEBOU	Essozima
76	NABLI	Banguibe
77	NADJOMBE	Daré
78	N'DJANA	Palakyem Hodabalo
79	NEKOU	Wassiou
80	N'TARE	Kodjo Itsè
81	NYONATOR	Kodzo Seyram
82	OHOUNSOU	Sononkpon
83	OURO SAMA	Saminoudine
84	PATASSIDI	Essossinam
85	PELEYI	Alow Egnim
86	PESSEÏ	Akati
87	PISSE	Hodabalo
88	POTCHO	Guy
89	POTCHOLI	Eyabana
90	SAKPONOU	Komi
91	SEMEKONAWO	Edem Koffi
92	SIMPAYA	Padassé
93	SOGOYOU	Djéri
94	TAKAO	Bandawa
95	TCHALIM	Esso-Solim
96	TCHALLA	Hodoabalo Essomanam
97	TCHAOU	Tcharibarè
98	TCHARA	Esso-Gnim Isaac
99	TCHEKPI	Badabo
100	TIGHANABA	Natchibou jean
101	TOM-MOUGAM	P. Essonani
102	TOSSU	Viko Kodjo Germain-Roy
103	TSOWOU	Koffi Ameadetowou
104	YOLOU	Yaya

OPTION SCIENCES

N°	NOM	PRENOMS
1	ADJAM-SODANGBE	Tété Eric
2	ADRAKY	Kodjo Etonam
3	AFFIO	Matokognime
4	AMETEPE	Akouélé C. Steevia (F)
5	BAKOLIA	Tomfey Essakpa
6	BOYODI	Hezouwè (F)
7	DJAGNIKPO	Komi
8	DJINDJERE	Damkoul
9	GAGNON	Ayavril Robert
10	GBADOE	Kangni Felix Jean-Valere
11	GNADEDJOPE	Kokouda Amégninou
12	KADAÏ	Ago Tchaa
13	KAO	Awèdéou
14	KODJO	Kodzovi
15	KONDI	Gbati
16	KOUSSODJI	Kossi
17	KPADJA	Koffi Olivier
18	KPOHO	Liyé-Lénwa
19	LARE	Lilab
20	LOBOE	Kodjo Jean-Marie
21	N'DJOKOU	Chuks Gérald
22	N'GASSIBOU	Palana-Dima
23	N'WEBIDA	Piting
24	SAMANDA	Atèhèzi
25	SEDJRO	Komlanvi Selom Alonyo
26	SIMDINATOME	Lètou (F)
27	TAMBLI	Sambiani
28	TCHONDA	Malanguièhèwa
29	WOENAGNON	Eddy Koffi

OPTION GESTION

N°	NOM	PRENOMS
1	AGBERE	Wochiou
2	AGNAN	Délali Paulin
3	AKLIGO	Ayaovi Martin
4	AMANA	Kpatcha Sarntou Moïse
5	AMEDEKAGNA	Komi Mawutonam
6	AMETEPE	Koffi Mawussi
7	AMETEPE	Yawo Mawuli T. C.
8	ARREGBA	Amouta
9	ASSIMA	Biham
10	ATAKPA	Kodjo
11	BADABA	Akla-Esso
12	BADO	Folly Francis
13	BALOUKI	Piguèdnam
14	BOUKARI	Baki
15	DANSOMON	Kokou Fiodjigbé
16	DEGBE	Ekué Wilfried
17	DJIMA	Kodjo
18	DOKU	Yawovi Afenyio J.E.
19	EBEZOU	Aklesso
20	EKUE	Komlan Exonam
21	FANHO	Ayawovi Djidjohé
22	GNANSSA	Esso-Ehouzi
23	GUMEDZOE	Frédéric Yom E. A. T.
24	HALIBA	Falapalaki
25	KAROUE	Panawé Esso-Hanam
26	KEREZOUE	Palakiyem
27	KOLANI	Noubangue
28	KONDO TOKPOVI	Vénunyé Claude
29	LONLI	Damigou
30	NADJOMBE	Bernard
31	N'DJAKA	Kouakouvi Bertin
32	NOMANYO	Komi
33	ODANI	Boame Rafatou (F)
34	SEDOU	Koffi Ognadon
35	SOBASSI	Néwéndè
36	TCHEDIE	Egoulou Mendésso
37	TCHONDA	Essoyomèwé
38	TEOU	Rodrique Essoyodou
39	VESSOU	Amavi
40	YEMPAPOU LENDI	Pouguinipo Abdou

NATIONAL DAY OF BENIN AND SWITZERLAND

Head of State congratulates Patrice Talon and Johann Schneider-Amman

The President of Republic, Faure Essozimna Gnassingbé paid his compliments to Patrice Talon and Johann Schneider Amman whose countries, Benin and Switzerland respectively, celebrated their National Day.

The Head of State said to have grasped this joyful opportunity to congratulate the leaders of these two sister countries, on behalf of Togo people, the Government and himself, and wished them all the best, including good health and happiness for them and their family as well as peace and continuous prosperity for their people.

President Faure Gnassingbé rejoiced at the existing excellent friendly and cooperation relations between these countries and Togo and wished that these bonds be reinforced and diversified for the welfare of the populations of the three nations.

Godwin Kotè AGUETON

AFRICA BOXING CONFEDERATION HEADQUARTERED IN TOGO

Delegation briefed Prime Minister on activities

The Head of Government, Mr. Komi Selom Klassou granted an audience to a delegation of the Africa Boxing Confederation led by its Chairman, Mr. Kelani-Bayor.

The delegation briefed the Prime Minister on the activities of this Africa sport institution headquartered in Lomé since the year 2014.

G.K.A.

ERADICATION OF EBOLA VIRUS

Sub-regional workshop on epidemic management assessment in Monrovia

Monrovia, the capital town of Liberia hosted a sub-regional workshop on the Ebola epidemic management assessment held on 28th-29th July 2016. The meeting was organized by the Economic Community of West African States (ECOWAS) Commission. It is a framework for surveying the situation and the actions carried out as to the management of the said epidemic and also setting up strategies for a successful fight against a possible epidemic.

On the occasion, the Prime Minister, Dr Komi Selom Klassou deputized for the President of Togo Republic, Faure Gnassingbé, ECOWAS Coordinator for the fight against Ebola virus. The Prime Minister was in company with the Minister of Health and Social Welfare, Prof. Moustafa Mijiyawa.

The workshop was opened by the Liberian President, Mrs. Ellen Johnson Sirleaf in the presence of many personalities, including the former Beninese Head of State, Dr. Boni Yayi, health professionals of the ECOWAS Member States, representatives of the civil society as well as technical and financial partners.

Two days long, the attendees exchanged viewpoints on the issue and pointed out the strengths and weaknesses noticed in the management of the disease. They also had to set up a common strategy for a successful fight against a possible epidemic.

In her opening address, President Ellen Johnson Sirleaf, Chairwoman of the ECOWAS, hailed the choice of her country to host a meeting so important. According to her, it is a special workshop, for it gathered international organizations, civil society and Governments' representatives to think together of the actions to carry out to avoid the spread of such viruses in the future. She expressed her heartfelt thanks to all those who strove for the eradication of the disease. She particularly thanked President Faure Gnassingbé of Togo who spared no effort to support the most stricken countries.

In his speech, Prime Minister Klassou recalled the decision of the West African Heads of State to appoint their Togolese counterpart Faure Gnassingbé as the Coordinator for the fight against the epidemic. He also recalled President Faure Gnassingbé's visits to the stricken countries and the effort made by each country and all the partners to drive out the disease. He then called for joint actions to prevent the virus.

It should be noted that the Ebola epidemic broke out in West Africa in 2014, claiming over 10,000 lives, especially in Liberia, Guinea Conakry and Sierra Leone.

Célestine Tanty AGBONON

PEACE CORPS TOGO- REQUEST FOR PROPOSALS

Review of Electrical and IT Networks Installation- REVISED

Peace Corps Togo headquartered in Lome is seeking to review its Electrical and IT Networks Installation to ensure that it meets its operational requirement and international standards.
Prospective entities must be legal and eligible (all copies of legal documents must be attached to the tender) and have the capabilities and the experience to meet all the requirements stated in this Invitation to Tender. Each entity may submit for 1 (one) or the 2 (two) lots. The instructions set forth in this Invitation to Tender may not be changed by any entity other than Peace Corps-Togo.

This revised version of invitation to tender is made public on **July 28th 2016**, in Local newspapers.
Interested parties shall indicate their intention to submit a tender by **August 5th 2016 at 9 am latest in order to receive the full version of the invitation to tender** before conducting a site survey. The communication shall be sent to : **procurementTG@peacecorps.gov**
N.B. : Any further communications will be sent solely to companies that have manifested their interest to participate in this process.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une agence de communication recherche pour ses besoins, des commerciaux répondant aux conditions suivantes :
Activités principales :
- Vendre les produits et services de la société ;
- Assurer la prospection et la négociation des produits et services ;
- Avoir ou créer dans un bref délai un portefeuille client et en faire le suivi.

Profil :
- Etre titulaire d'un BAC+2 au moins en Action commerciale et Force de vente ou tout diplôme équivalent ;
- Disposer d'une expérience d'au moins deux (02) ans dans la vente des encarts publicitaires de magazines ;
- Disposer d'un carnet d'adresse bien garni pour les produits et services de communication serait un grand atout ;

Dépôt et date de clôture des candidatures :
Les dossiers de candidature comportant :
- Lettre de motivation et curriculum vitae (cv) détaillé ;
- Une copie de l'acte de naissance ;
- Une copie de la carte d'identité nationale / passeport ;
- Une copie des diplômes et des attestations obtenus.

doivent être envoyés **au plus tard le 6 août 2016** à l'adresse mail suivante : recrute.agencecom@gmail.com

SAVOIR NEWS
La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net
L'INFO en continu 24H24
Tél (228) 90 04 19 64 /91 45 34 50 / 99 35 29 23
E-mails : savior.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES OFFRES RELATIVES A l'APPEL D'OFFRES N° 004-2016/MEPSFP/ CAB/SG/DAF/PRMP du 15 avril 2016

AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

REFERENCE DE LA PROCEDURE : AOO N° 004-2016/MEPSFP/CAB/SG/DAF/PRMP

DATE DE LA PUBLICATION : 15 avril 2016

OBJET DE LA PROCEDURE : FOURNITURE DES TABLES BANCS AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS 2016

ALLOTISSEMENT : SEPT (07)

NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : DIX-HUIT (18)

LOT N° 1

Nombre de soumissionnaires : cinq (05)
Nombre de soumissionnaires non retenus : trois (03)

SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE
LA CONFIANCE	éliminée pour n'avoir pas présenté : - une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 0,5 fois son offre, - Un PV de réception ou d'attestation de bonne fin d'exécution ainsi que de bilan conforme respectant le principe d'intangibilité
EGBR	éliminée pour retard accusé dans l'exécution du marché relatif aux travaux de construction d'un bâtiment scolaire de quatre salles de classe avec bureau et magasin au CEG Baguida rails Lot 7), gestion 2015
FORGE SANS FRONTIERES	éliminé pour n'avoir pas présenté un PV de réception, ni attestation de bonne fin d'exécution ainsi que des bilans des trois dernières années respectant le principe d'intangibilité

Nombre de soumissionnaires retenus : deux (02)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENTS
DIEU DONNE	23 052 480	**23 052 480**
ECBE	29 367 840	**29 367 840**

NOM DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : **DIEU DONNE**

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE : **23 052 480 F TTC**

LOT N° 2

Nombre de soumissionnaires : Neuf (09)
Nombre de soumissionnaires non retenus : Cinq (05)

SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE
LA CONFIANCE	éliminée pour n'avoir pas présenté : - une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 0,5 fois son offre, - Un PV de réception ou d'attestation de bonne fin d'exécution ainsi que de bilan conforme respectant le principe d'intangibilité
CF2M	Eliminée pour n'avoir pas fourni une garantie de soumission bancaire
EGBR	éliminée pour retard accusé dans l'exécution du marché relatif aux travaux de construction d'un bâtiment scolaire de quatre salles de classe avec bureau et magasin au CEG Baguida rails (Lot 7), gestion 2015
FORGE SANS FRONTIERES	éliminé pour n'avoir pas présenté un PV de réception, ni attestation de bonne fin d'exécution ainsi que des bilans des trois dernières années respectant le principe d'intangibilité
YDO	éliminée pour n'avoir pas présenté un PV de réception, ni attestation de bonne fin d'exécution

Nombre de soumissionnaires retenus : Quatre (04)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENTS
INFINITY	22 420 000	**22 420 000**
DIEU DONNE	31 860 000	**31 860 000**
ECBE	44 604 000	**44 604 000**
BADIMOSSI	56 126 700	**56 126 700**

NOM DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : **INFINITY**

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE : **22 420 000 TTC**

LOT N° 3

Nombre de soumissionnaires : Huit (08)
Nombre de soumissionnaires non retenus : quatre (04)

SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE
LA CONFIANCE	éliminée pour n'avoir pas présenté : - une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 0,5 fois son offre, - Un PV de réception ou d'attestation de bonne fin d'exécution ainsi que de bilan conforme respectant le principe d'intangibilité
BE LA PAIX	éliminée pour n'avoir pas présenté des bilans financiers conformes
GO SLOW SARL	éliminée pour n'avoir pas présenté une carte d'opérateur économique soumise au régime fiscal du réel avec TVA
EGBR	éliminée pour retard accusé dans l'exécution du marché relatif aux travaux de construction d'un bâtiment scolaire de quatre salles de classe avec bureau et magasin au CEG Baguida rails (Lot 7), gestion 2015

Nombre de soumissionnaires retenus : Quatre (04)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENTS
ENAF Sarl	28 567 092	**20 570 126**
DIEU DONNE	27 803 160	**27 803 160**
ECBE	37 898 060	**37 898 060**
BADIMOSSI	45 453 954	**45 453 954**

N. B. : Le lot 3 n'est pas attribué pour insuffisance de crédit.

LOT N° 4

Nombre de soumissionnaires : Dix (10)
Nombre de soumissionnaires non retenus : Cinq (05)

SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE
LA CONFIANCE	éliminée pour n'avoir pas présenté : - une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 0,5 fois son offre, - Un PV de réception ou d'attestation de bonne fin d'exécution ainsi que de bilan conforme respectant le principe d'intangibilité
GO SLOW SARL	éliminée pour n'avoir pas présenté une carte d'opérateur économique soumise au régime fiscal du réel avec TVA
CF2M	Eliminée pour n'avoir pas fourni une garantie de soumission bancaire
EGBR	éliminée pour retard accusé dans l'exécution du marché relatif aux travaux de construction d'un bâtiment scolaire de quatre salles de classe avec bureau et magasin au CEG Baguida rails (Lot 7), gestion 2015
FORGE SANS FRONTIERES	éliminé pour n'avoir pas présenté un PV de réception, ni attestation de bonne fin d'exécution ainsi que des bilans des trois dernières années respectant le principe d'intangibilité

Nombre de soumissionnaires retenus : cinq (05)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENTS
INFINITY	18 210 940	18 210 940
ENAF SARL	29 052 308	20 915 832
NASR	26 526 400	26 526 400
DIEU DONNE	28 270 440	28 270 440
ECBE	38 589 540	38 589 540

NOM DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : **ENAF SARL**

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE : **20 915 832 F TTC**

LOT N° 5

Nombre de soumissionnaires : Neuf (09)
Nombre de soumissionnaires non retenus : Six (06)

SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE
BE LA PAIX	éliminée pour n'avoir pas présenté des bilans financiers conformes
SOWOUVI ET FILS	éliminée pour n'avoir pas présenté des bilans financiers conformes respectant le principe d'intangibilité
GO SLOW SARL	éliminée pour n'avoir pas présenté une carte d'opérateur économique soumise au régime fiscal du réel avec TVA
CF2M	Eliminée pour n'avoir pas fourni une garantie de soumission bancaire
EGBR	éliminée pour retard accusé dans l'exécution du marché relatif aux travaux de construction d'un bâtiment scolaire de quatre salles de classe avec bureau et magasin au CEG Baguida rails (Lot 7), gestion 2015
GTGC P	éliminée pour n'avoir pas présenté des bilans conformes respectant le principe d'intangibilité

Nombre de soumissionnaires retenus : Trois (03)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENTS
NASR	23 529 200	**23 529 200**
DIEU DONNE	27 612 000	**27 612 000**
ECBE	33 559 200	**33 559 200**

NOM DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : **NASR**

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE : **23 529 200 F TTC**

LOT N° 6

Nombre de soumissionnaires : Sept (07)
Nombre de soumissionnaires non retenus : Quatre (04)

SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE
BE LA PAIX	éliminée pour n'avoir pas présenté des bilans financiers conformes
SOWOUVI ET FILS	éliminée pour n'avoir pas présenté des bilans financiers conformes respectant le principe d'intangibilité
CF2M	Eliminée pour n'avoir pas fourni une garantie de soumission bancaire
GTGC P	éliminée pour n'avoir pas présenté des bilans conformes respectant le principe d'intangibilité

Nombre de soumissionnaires retenus : Trois (03)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENTS
NASR	27 352 400	**27 352 400**
DIEU DONNE	31 718 400	**31 718 400**
ECBE	38 692 200	**38 692 200**

N.B. : Le lot 6 est déclaré infructueux car les trois soumissionnaires qualifiés sur ce lot à savoir DIEU DONNE, NASR et ECBE sont déjà attributaires respectivement des lots 1, 5 et 7. Etant donné qu'aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot, ce lot 6 devra être remis en concurrence.

LOT N° 7

Nombre de soumissionnaires : Six (06)
Nombre de soumissionnaires non retenus : Trois (03)

SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE
GTGC P	éliminée pour n'avoir pas présenté des bilans conformes respectant le principe d'intangibilité
CF2M	Eliminée pour n'avoir pas fourni une garantie de soumission bancaire
LAMPOUGUINI	éliminée pour n'avoir pas présenté une garantie de soumission

Nombre de soumissionnaires retenus : Trois (03)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENTS
NASR	20 133 160	**20 133 160**
DIEU DONNE	23 597 640	**23 597 640**
ECBE	28 637 420	**28 637 420**

NOM DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : **ECBE**
MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE : **28 637 420 F TTC**

Fait à Lomé, le 15 juillet 2016
La personne Responsable des Marchés Publics
Togamba BAYOGDA

REMERCIEMENTS

M. Toffa Anani Adolphe, chef de la famille Toffa d'Aného
La famille Gonçalvès du Togo, du Benin et du Ghana
Veuve Toffa Adunkè Célestine, née Gonçalvès
Les enfants du défunt : Chérita, José, Euloge, Viviane et Rufine

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :

TOFFA Anumu Koahlin Isidore
Conseiller d'Orientation à la retraite
Survenu le 30 mai 2016 dans sa 77e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous remercient et vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs profondes gratitudes.
Que Dieu tout-puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

Les chefs des cantons de Lama et Tchitchao
M. Karabou Tchaa, directeur de société à Lomé et sa famille
M. Tchodie Magla, ancien DG du Trésor public et sa famille
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée mère et sœur :

TCHODIE Kèssègninga, épouse KARBOU
Ménagère à Kara
Survenu le 26 juin 2016 au CHU - Kara à l'âge de 87 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :
Vendredi 5 août 2016
De 20 h 00 à l'aube : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Cofac (Ewoou) près du CEG Kara-Ville
Samedi 6 août 2016
05 h 00 - 06 h 30 : Exposition du corps au domicile de la défunte
06 h 30 : Départ du corps pour Tchitchao
08 h 00 - 09 h 30 : Messe d'enterrement en l'église catholique de Tchitchao suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Tchitchao
Les salutations d'usage seront reçues :
A Tchitchao : Maison Tchakpi
A Kara : Maison mortuaire.

AVIS DE DECES

La collectivité Woagbi de Grand-Popo et d'Agbanakin
La famille Midjola-Midjoga de Gbékon-Mugbeatikplo
La famille Ayitelo de Legbanou
La famille Aboussa
M. Midjola Mawusé Claude, son épouse, ses enfants, ses frères, sœurs, leurs époux, épouses, et leurs enfants
Mme Midjola Manuela épouse Desewu, ses frères, sœurs, époux, épouses et leurs enfants
M. Loko Godfried, son épouse et leurs enfants
Ont la vive douleur d'annoncer le décès de leur père :

MIDJOLA Robert Kofi Gbèdèvi
dit «Fo Ro»
Directeur de la société SOTECOM et la société de Transit SOTOTRAC
Survenu le 10 Juin 2016 dans sa 80e année

Vendredi 5 août 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants au temple méthodiste salem de Hanoukopé Lomé
Samedi 6 août 2016
09 h 00 : Levée du corps - et culte d'enterrement au temple méthodiste Eben-Ezer d'Aného, suivie de l'inhumation au cimetière d'Adjido,
Les salutations d'usages et de remerciements se feront au cimetière après l'enterrement
Dimanche 7 août 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâces au temple méthodiste Eben-Ezer d'Aného.

MESSE ANNIVERSAIRE

03 août 1996
03 août 2016

DJASSAH Baladjida Emmanuel
Directeur général du Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics.

Voici vingt (20) ans que le Seigneur t'a rappelé auprès de lui laissant un grand vide que Lui seul peut combler.
En ce jour de ta disparition, les familles Djassah, tes veuves et tes enfants, les familles parentes, alliées et amies prient tous ceux qui l'ont connu et aimé de participer ou de s'unir d'intention à la messe anniversaire qui sera dite le **samedi 6 août 2016** en la paroisse Marie Théotokos d'Agoè nyivé à **06 h 00** et à Siou le **mercredi 03 août 2016** en la paroisse Immaculée Conception de Siou à **06 h 00**
Les salutations d'usage seront reçues à la maison Djassah à Agoè Atchanvé derrière l'Hôtel Héza, à côté de l'église des Témoins de Jéhova.

AVIS DE DECES

Togbui Aza IV, chef du canton de Dutoe à Kpélé-Agbanon
M. Atsutse Koffi Conrad, doyen de la collectivité Adzaho de Kpélé-Agbanon
Mme Atsutse Massa Josepha à Kpélé Agbanon
M. Atsutse Koudjo Castro, ses sœurs, leurs conjoints et enfants
Veuve Atsutse Bibi Hélène, née Azumah
Les enfants du défunt : Hélène, Enyovi, Akpenè, Mokpokpo, Charlène, Séverine, leurs conjoints et leurs enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, époux et père :

ATSUTSE Kossi Blaise
Electricien à la CEET à la retraite
Survenu le 5 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé dans sa 67e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Mercredi 27 juil. 2016
18 h 30 : Messe-veillée en l'église Saint Paul d'Avenou à Lomé
Vendredi 29 juil. 2016
19 h 00 : Messe-veillée en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon
Samedi 30 juil. 2016
05 h 00 : Chapelle ardente
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon suivie de l'inhumation au cimetière dudit village
14 h 00 : Funérailles traditionnelles, tam tam Atrikpui
Dimanche 31 juil. 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâces en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon suivie de sortie de deuil
Maison mortuaire : Maison Atsutse Blaise à Kpélé-Agbanon.

REMERCIEMENTS

La famille Akué-Ka de Degbenou
La famille Quenum
Veuve Quenum Adoudégan Odette Mawulabio née Akué-Ka et ses enfants
Les familles parentes, alliées et amies,
Profondément touchés par les diverses marques de sympathie, d'affection et de soutiens que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :

QUENUM Couassi Victorin Joseph
Chef département des Agences UTB de Lomé à la retraite
Survenu le 08 juin 2016 au CHU Campus dans sa 70e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude et sincères remerciements.
Que Dieu tout puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

T'Baa Oubote Yawanké Djintidja II, chef supérieur de Bassar
Ouboté Tchédré Tassindja, chef quartier de Binaparba
Mère Catherine Agnès Mobu, supérieure générale des Sœurs de Notre de Dame de l'Eglise en communion avec toutes ses Sœurs
Sœur Marie-Lucie Broukoum, de la Congrégation des Sœurs Marianistes
M. Nadjombé Djimbare, président des Ressortissants de Binaparba à Lomé
M. Fare Napo Louis dit *«Monseigneur»*, son épouse et leurs enfants à Lomé
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée fille, sœur et tante :

Sœur Marie Françoise BROUKOUM de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de l'Eglise
Endormie dans la Paix du Seigneur le mardi 19 Juillet 2016 à Sokodé dans sa 79e année dont 55 ans de consécration religieuse.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

A LOME
Mercredi 3 août 2016
18 h 30 : Messe de requiem en la paroisse des Sts Martyrs de l'Ouganda de Lomé Tokoin

A Sokodé
Jeudi 4 août 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants en la cathédrale de Sokodé
Vendredi 5 août 2016
08 h 30 : Messe d'enterrement en la cathédrale de Sokodé-Départ du cortège funèbre pour Adjengré (préfecture de Sotouboua) après la messe, suivie de l'inhumation dans la Maison Notre-Dame de l'Eglise (NDE)
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement dans la Maison NDE

MESSE ANNIVERSAIRE

2 août 2015
2 août 2016

Cher Papa, voici un an déjà qu'il a plus au seigneur dans sa miséricorde infinie, de te rappeler à lui,

ABOTSI Kokou Emmanuel Gbomadou
Administrateur civil à la retraite
Ancien directeur des affaires communes au ministère de l'Economie et des Finances
Ancien député à l'Assemblée nationale
Survenu le 2 août 2015 au CHU Campus de Lomé dans sa 78e année.

En ce jour mémorable de ta disparition, nous,
La famille Abotsi à Danyi Elavanyo, Lomé et à l'étranger
Tes enfants : Sylvie, Jeanine, Kossi, Kékéli et Koffi
Tes petits enfants
Les familles parentes, alliées et amies, assurés de ce que tu demeures dans le repos éternel, rendons grâces à Dieu.
Nous prions tous ceux qui t'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour ta mémoire.
Nous renouvelons aux uns et aux autres nos sincères remerciements pour tous leurs bienfaits.
Que Dieu vous bénisse abondamment Amen !

AVIS DE DECES

La famille Ali de Yadè Kayadè Ewayo P/ Kozah
M. Ali Mouzou, DAAF au département de tourisme et sa famille à Wahala et Lomé
M. Tougoma Badamouda Joseph, cultivateur à Tcharébaou-Gabon P/ Blitta
Veuve Takouda Jeannette et ses enfants Doris, Patrik, Ibertine et Jessica à Sotouboua
Les familles parentes, alliées et amies, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté fils, frère, époux et oncle :

ALI Kao Modeste «Témimou»
Directeur de la générale des Travaux de Construction G.C.T-BTP à Lomé
Rappelé à Dieu accidentellement à Sotouboua le jeudi 14 juillet 2016 dans sa 44e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :
Vendredi 5 août 2106
19 h - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Sotouboua non loin du campement.
Samedi 6 août 2016
06 h - 07 h 30 : Exposition du corps à son domicile à Sotouboua
07 h 30 - 09 h 00 : Chapelle ardente à son domicile à Sotouboua
09 h 30 : Départ du Corps pour l'inhumation au cimetière catholique d'Adjengré-Akonta.
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison familiale à Adjengré à 100m au Nord Est de l'Ecole Groupe A à côté de la route nationale.
Dimanche 7 août 2016
Messe d'action de grâces pour le repos de l'âme du défunt en l'Eglise Saint François Xavier de Sotouboua. Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

AVIS DE DECES

M. le directeur régional de l'Education des Plateaux,
M. l'inspecteur de l'Enseignement primaire de l'Amou sud,
Togbui Hodin Allassa, chef de village de Kpakpassa, sa sœur et leurs enfants,
M. Hodin Eké Kokou, député à l'Assemblée nationale à Lomé, sa femme, ses frères, sœurs et leurs enfants,
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté enfant, frère, cousin, père, époux et ami :

ADIGBAN Koundè Sèdjro Agbessi Réné
Endormi dans le Seigneur le 21 juillet 2016 au CHR d'Atakpamé dans sa 60e année (1956-2016)

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront à Kpakpassa dans le canton de Glitto dans la Préfecture de l'Anié suivant le programme ci-après :
Vendredi 5 août 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire à Kpakpassa
Samedi 6 août 2016
09 h 00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation du corps au cimetière de Kpakpassa
De 20 h à l'aube : Veillée de prières, de chants et de danses traditionnelles et funéraires à Kpakpassa
Dimanche 7 août 2016
08 h 00 -12 h 00 : Messe d'action de grâces et de sortie de deuil à Kpakpassa
Lundi 8 août 2016
Cérémonie du 3e jour.

AVIS DE DECES

Le directeur général de la C.E.E.T et son personnel
Togbui Aza IV, chef du canton de Dutoe à Kpélé- Agbanon
M. Atsutse Koffi Conrad, doyen de la collectivité Adzaho de Kpélé-Agbanon
Veuve Atsutse Bibi Hélène, née Azumah
Les enfants du défunt : Hélène, Enyovi, Akpénè, Mokpokpo, Charlène, Séverine, leurs conjoints et enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :

Blaise Kossi ATSUTSE
Ancien chef section Petite Intervention Basse Tension à la CEET à la retraite
Survenu le 5 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 67e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Mercredi 27 juillet 2016
18 h 30 : Messe-veillée en l'église Saint Paul d'Avénou à Lomé
Vendredi 29 juillet 2016
19 h 00 : Messe-veillée en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon
Samedi 30 juillet 2016
05 h 00 : Chapelle ardente
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon suivie de l'inhumation au cimetière dudit village
14 h 00 : Funérailles traditionnelles et Tam-tam Atrikpui
Dimanche 31 juillet 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâces en l'Eglise Saint Joseph de Kpélé-Agbanon suivie de sortie de deuil.

Maison mortuaire : Maison Atsutse Blaise à Kpélé-Agbanon.

AVIS DE DECES

Gué Fiogan Sédégbé Foli-Bébé XV, roi du peuple Gé, chef du canton de Glidji
Gbadoé Kangni Zoun, régent du canton d'Aklakou
La collectivité Kankoue-Aho d'Aklakou
La famille Norman du Togo et du Benin
M. Ekué Messan Kofi, colonel de gendarmerie à la retraite
Veuve Frieda Ahlonkoba Ekué, née Aquéréburu
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :

EKUE Kanyi Nestor
Rappelé à Dieu le 05 juillet 2016

Les obsèques auront lieu selon le programme suivant :
Jeudi 4 août 2016
19 h 30 : Messe-veillée en l'église Marie Reine du Monde de Bè
Vendredi 5 août 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de la Plage.
Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt
Dimanche 7 août 2016
10 h 00 : Messe d'action de grâces et de sortie de deuil en la même église
Maison mortuaire :
Domicile du défunt : 23 Rue Mimosas derrière l'ancien supermarché du Château.

AVIS DE' DECES

Togbui Innocent Yaotsé Sémékonawo III, chef du canton d'Aflao Sagbado
Togbui Tomi, chef du village de Wognome
M. Agbossou Guéla, doyen de la famille
M. Agbossou Yaovi Thomas; mécanicien à Wognome
M. Agbossou Y. Emmanuel fonctionnaire à la préfecture du Golfe
M. Agbossou Midekor Mensan maître ferrailleur à Lomé
Ont la douleur d'annoncer le décès de :

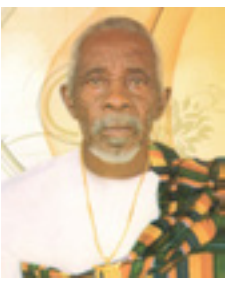

AGBOSSOU Koudolo Ambroise.
Notable du chef d'Aflao Wognomé, Agent du Port Autonome de Lomé à la retraite
Sculpteur- Forgeron
Survenu le 18 mai 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé dans sa 96e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES
vendredi 5 août 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants
De 22 h 00 à L'aube : Veillée traditionnelle
Samedi 6 août 2016
07 h 00 : Exposition du corps
14 h 45 : Messe d'enterrement en l'église catholique Notre-Dame du Sacré – Cœur de Wognomé suivie de l'inhumation au cimetière familial à Aflao Wognomé Kpodji
Dimanche 7 août 2016
13 h 00 : Grandes funérailles (Tsogan)
Maison mortuaire : Maison Agbossou Koudolo Ambroise derrière l'église catholique Notre-Dame du Sacré – Cœur de Wognomé qui est en face de L' EPP Wognomé.

MESSE ANNIVERSAIRE

3 Août 2011
3 Août 2016

AGBOGBE Ayaba Vignona
Sage-femme d'Etat
Assistante médicale à la retraite

Il y a cinq ans que tu as été arrachée à notre grande affection.
Le temps passe mais ton souvenir demeure vivace dans nos mémoires particulièrement dans celles de tes enfants et petits enfants car le vide que tu as laissé autour de nous ne peut être comblé.
En ce jour anniversaire de ta disparition, ta famille, tes enfants Delphin et Dodzi et petits enfants prions le Dieu tout-puissant de t'accorder le repos Eternel et invitons tous ce qui t'ont connue et aimée de bien vouloir assister ou de s'unir d'intention à la messe anniversaire qui sera dite ce **mercredi 03 août 2016 à 12 h 15** en l'église Saint Esprit de Totsi à Lomé.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE

CABINET

PRMP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE 4X4 STATION WAGON GRAND MODELE AU PROFIT DU PDRI-MO

COMMUNIQUE N° 1439/2016/MAEH/Cab/PRMP

Suite à l'avis d'Appel d'offres ouvert **n° 008/16/MAEH/Cab/PRMP/PDRI-MO** du 20 juin 2016 lancé pour l'acquisition d'un véhicule 4X4 station wagon grand modèle au profit du Projet de Développement Rural Intégré de la plaine de Mo **(PDRI-MO).**

J'ai l'honneur de vous informer que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **Mardi 26 juillet 2016 à 10 heures 30 T.U.** est reportée au **Mardi 26 Août 2016.**
Les plis seront ouverts le même jour à **10 heures 30 mn T.U.** dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH).
Toutes les autres conditions du dossier d'Appel d'offres restent inchangées.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Personne Responsable des Marchés Publics.
Tél. : 22 36 35 18.

Col Ouro-Koura AGADAZI

BROCHURES EN VENTE A L'EDITOGO

1 –	Code Pénal, Code de Procédure Pénale, Code de Procédure Civile	=	5000
2 –	Nouveau Code des Personnes et de la Famille	=	4000
3 –	Code de l'Environnement, Code de l'Eau, Code Forestier	=	4000
4 –	Code Electoral	=	3500
5 –	Code du Travail	=	3000
6 –	Code de la Santé Publique	=	3000
7 –	Code de l'Enfant	=	2000
8 –	Code des Investissements en République Togolaise	=	2000
9 –	Constitution	=	2000
10 –	Recueil de la Législation Togolaise (1988-1990)	=	1450
11 –	21 ans de la Législation Togolaise (1967-1987)	=	1450
12 –	Accord Politique Global	=	1000
13 –	Dialogue Social	=	1000
14 –	Décentralisation au Togo	=	1000
15 –	Convention Collective Interprofessionnelle	=	1000
16 –	Code de Nationalité Togolaise	=	1000
17 –	Organisation Judiciaire	=	1000
18 –	Code de la Presse	=	1000
19 –	Loi portant protection des personnes en matière du VIH/SIDA	=	1000
20 –	Code de la Route	=	1000
21 –	Charte des Partis Politiques	=	500
22 –	Cour Constitutionnelle	=	500
23 –	Cour Suprême	=	500
24 –	Magistrature	=	500
25 –	HAAC	=	500
26 –	CNDH	=	500
27 –	Statut des Magistrats	=	500
28 –	Accord Cadre de Lomé	=	500
29 –	Carte de Presse	=	500
30 –	Déclaration de Syrte	=	500

Autres documents

- Registre de l'Employeur ..... = 30 000
- Les Régimes R, C, E, S

AUTRES POINTS DE VENTE

ATOP TSEVIE
ATOP NOTSE
ATOP ATAKPAME
ATOP KARA
ATOP NIAMTOUGOU
KIOSQUE ADIDOGOME A CÔTE DU LYCEE TECHNIQUE
KIOSQUIE GTA A CÔTE DE LA CNSS
Ets. TCHAKALA : DAPAONG
BAR LA CACHETTE : SOTOUBOUA
Ets. LE SALUT : SOKODE
Mme SOLANI / SOKODE
LIPADOP : TABLIGBO
Ets. LE SALUT : BADOU

esgis

CONCOURS DE BOURSES

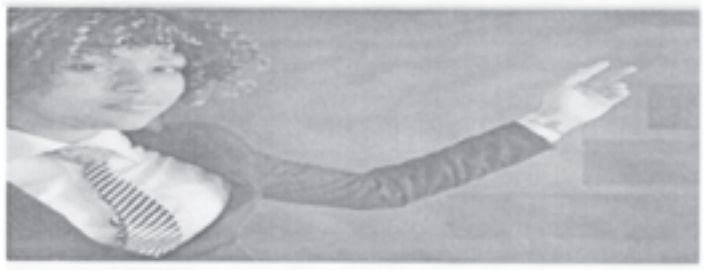

- BTS
- LICENCE
- MASTER

Diplômes reconnus par l'Etat / Diplômes accrédités par le CAMES / Diplômes français

L'Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et des Sciences (ESGIS) porte à la connaissance des étudiant(e)s qu'elle organise, au titre de l'année académique 2016 – 2017, un **concours de bourses** d'étude à tous les niveaux (du BAC+1 au BAC + 5).

- La date du concours est fixée au **samedi 06 août 2016 à 9 h pour les 1re et 2e années et à 15 h 00 pour les 3e, 4e et 5e années.**
- **Lieu : ESGIS OCAM et ESGIS AVEDJI.**

Les épreuves porteront sur les matières suivantes : **FRANÇAIS, ANGLAIS et TESTS PSYCHOTECHNIQUES.**

Les dossiers sont reçus tous les jours aux secrétariats ESGIS.

Pour tout renseignement,
Contacter : **22 20 12 93 / 98 98 78 78**

ESGIS, c'est 22 ans d'expérience au service de l'excellence !

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN

DIRECTION GENERALE
Rue de la Kozah – B.P. : 1368 - LOME (TOGO)

ADRESSE TELEG : BENELEC LOME
TEL. : 22 21 61 32 / 22 21 57 95
Télex : 5355 Fax : 22 21 37 64
N / REF. N°_____/ CEB /---------
V/REF. N°__/

U.T.B. - Lomé Compte N° 310044674004000
ECOBANK-BENIN Compte N° 0010121100028902

LOME, LE 26 JUIL. 2016.

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES D'EXPLOITATION POUR LE COMPTE DE LA CEB

Avis N° 1142/CEB/DG/DT/DP/DAP/SAT/Dk/Ee/2016

Financement : **CEB**

1- La Communauté Electrique du Bénin (CEB), Organisme International de la République du Bénin et de la République Togolaise a prévu, sur fonds propres, le financement de la ***«FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES D'EXPLOITATION POUR LE COMPTE DE LA CEB »***.

2- Sont admis à concourir, toutes les entreprises légalement installées et ayant acheté le présent Dossier d'Appel d'Offres.

3- Les équipements à fournir sont en cinq (05) lots indivisibles :

- Lot 1 : Fourniture de divers disjoncteurs ;
- Lot 2 : Fourniture de divers sectionneurs ;
- Lot 3 : Fourniture de deux (02) jeux de batterie 125 V - DC ;
- Lot 4 : Fourniture d'une cellule combinée interrupteur fusible ;
- Lot 5 : Fourniture de transformateur capacitif de tension.

4- La consistance détaillée des équipements à fournir se trouve dans les Spécifications Techniques.

5- Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté auprès de la CEB aux adresses ci-dessous :

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN
Direction Générale
Rue de la Kozah, B.P. : 1368, Lomé, TOGO,
Tél. : (+228) 22 21 61 32 / (+228) 22 21 57 95 ;
Télécopie : (+228) 22 21 37 64

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN,
Direction Régionale du Transport du Bénin
B.P. : 537- Tél : (+229) 21 38 02 42 / 21 38 16 82
Télécopie : (+229) 21 38 06 75
Cotonou - Vêdoko BENIN

moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible, à partir **du 29 juillet 2016.** Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la Direction des Approvisionnements de la CEB.

6- La CEB organisera une visite conjointe de site le **12 août 2016 à 09 h 00 T.U** pour les entreprises ayant acheté le dossier. Le lieu de rencontre sera la Direction de la Centrale de Nangbéto au Togo. Chaque soumissionnaire prendra en charge les frais afférents à la visite.

7- Les offres devront être valides pour une période de **90 jours** à partir de la date d'ouverture des plis. Elles doivent être remises à l'adresse ci-dessous indiquée **au plus tard le 15 septembre 2016 à 10 heures T.U**.

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN (CEB)
Direction Générale
Rue de la Kozah B.P. : 1368, Lomé TOGO,
Tél. : (+228) 22 21 61 32 / 22 21 57 95
Porte R10.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis au siège de la Direction Générale de la CEB à Lomé au TOGO, **le 15 septembre 2016 à 10 heures 30 T.U.**

9- Les équipements seront fournis en Hors Taxes/Hors Douanes conformément à l'Accord International du Code Bénino-Togolais de l'électricité régissant la CEB.

Le Directeur Général
Djibril SALIFOU

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PRMP

N°614 /MEPSFP/PRMP/2016

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté – Patrie

RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES RELATIF A L'ACQUISITION DE DIX HUIT MOTOS TOUT TERRAIN AU PROFIT DES INSPECTIONS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL DU TOGO

APPEL D'OFFRE N°004-2016/MEPSFP/CAB/SG/DAF/PRMP du 12 avril 2016

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT HT	MONTANT TTC	OBSERVATIONS
MGM COMPAGNIE SARL	10 654 200	12 571 956	**Offre non conforme :** - Non respect des caractéristiques techniques demandées dans le DAO - Pas de plan d'entretien du matériel et pas d'ateliers dans les régions
ETS POINT FOCAL	16 779 661	19 800 000	Offre conforme
CFAO MOTORS	24 984 000	34 200 000	Offre conforme

Attributaire provisoire : **L' ETS POINT FOCAL** soumissionnaire dont l'offre financière est évaluée la moins-disante, est proposée provisoire du présent marché.

Lomé, le 27 Juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Togamba BAYOGDA

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES
DIRECTION GENERALE DE L'ODEF
Personne Responsable des Marchés Publics de l'ODEF
PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	**Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/Projet de soutien à la préparation à la REDD+ (P-REDD+)**
OBJET DU MARCHE	**Interprétation de données historiques et conception d'un système national de suivi des forêts (SNSF/MRV) et d'un Niveau de Référence des Forêts (NRF) dans le cadre de la REDD+ au Togo**
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	**00465/2016/ED/ODEF-REDD+/PI/BM-IDA du 22 juillet 2016**
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	**09 juin 2016**
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	**DFS Deutsche Forstservice GmbH Wittelsbacherstr. 11 D-85622 Feldkirchen, République Fédérale d'Allemagne, Tél. : +49-89-94-00 59-0 / fax : +49-89-94 00 59-79/ E-mail : dfs@dfs-online.de**
MONTANT DU MARCHE	**199 935 694 F CFA HT soit 228 940 145 F CFA TTC**
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	**29 juillet 2016**
DELAI D'EXECUTION	**Huit (08) mois**

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 70 alinéa 2 du Code des marchés publics et délégations de service public

SIGNATURE DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'ODEF

Edjidomélé GBADOE

Agence UMOA-Titres

COMMUNIQUE

RESULTATS DE L'ADJUDICATION DE L'EMISSION DE BONS DU TRESOR DE COTE D'IVOIRE DU 29 JUILLET 2016

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission de Bons du Trésor à 91 jours pour un montant de 120 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long termes de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances.

L'appel d'offres, lancé le 28 juillet 2016, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission

Montant sollicité	:	120 000 millions de F CFA
Nombre de soumissions	:	24
Montant global des soumissions	:	157 730 millions de F CFA
Soumissions retenues	:	120 000 millions de F CFA
Taux de couverture du montant mis en adjudication	:	131,44 %
Taux marginal	:	3,2700 %
Taux moyen pondéré	:	3,2527 %

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union. La prochaine intervention du Trésor ivoirien sur le marché des titres publics de l'UMOA est prévue en août 2016, à l'occasion d'un APE de 150 milliards à 7 ans.

Fait à Dakar, le 29 juillet 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Adrien DIOUF

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudications@umoatitres.org / Tél. : +221 33 839 1010 / Fax : +221 33 839 4557

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants communique :
Les soixante (60) candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles au concours d'entrée à l'Ecole du Service de Santé des Armées de Lomé **(ESSAL)**, session 2016.
Ils sont priés de se présenter à ladite Ecole **le mercredi 03 août 2016 à 07 heures,** munis de leurs cartes d'identité pour la visite médicale d'aptitude.
Tous ceux qui ne se seront pas présentés avant **le vendredi 05 août 2016 à 12 heures**, seront considérés comme démissionnaires.

	NOM ET PRENOMS	SEXE	Date Nais.	Age (ans)
1	ABI Solim	M	29/05/1998	18
2	ABINA Essoham	M	18/10/1998	18
3	ADJOLA Quentin	M	31/10/1999	17
4	ADJOLOU Alowgnim	M	16/05/1998	18
5	AGOGUE Akou Eyram Miriam Lucette (F)	F	21/05/2000	16
6	ALLOGBALO Ayao Corneille	M	16/09/1999	17
7	AMOU Pouwedéou Emmanuel	M	02/10/1997	19
8	ASSANTE Nawaal (F)	F	20/05/1999	17
9	ATALE Koami Samuel	M	17/10/1998	18
10	ATOEMNE Essi (F)	F	22/11/1998	18
11	AVOGAN Kokou Josué	M	03/11/1999	17
12	AZOUGO Koffi	M	10/07/1998	18
13	BADOUBENIM Pilawé Olivier	M	05/03/1999	17
14	BAKANA Essohona	M	10/05/1996	20
15	BATCHATCHILE Dssamy	M	31/12/1998	18
16	BELEI Nalèwazou Patricia (F)	F	17/03/1999	17
17	BETEMA Esso-Zinim	M	09/08/1997	19
18	BOURAÏMA Anewaroudine	M	06/08/1999	17
19	DADJA Aîda (F)	F	31/10/1999	17
20	DJOKOTO Kodjo Lincoln	M	20/12/1999	17
21	GADO Mouhamed Yasine	M	11/10/1998	18
22	GAYOVO Mississo	M	22/04/1995	21
23	GNITOU Aziki	M	21/06/1996	20
24	HONYIGLO Komi Martinus	M	30/01/1999	17
25	HOINSOU Ablam Honoré	M	27/02/1996	20
26	IYIDJOBO Hidre	M	25/12/2000	16
27	KAMOUNA Aké-Esso	M	31/12/1998	18
28	KASSABAGNIN Koffi	M	16/09/1997	19
29	KOBE Esso-Guedi	M	19/06/1997	19
30	KOLOMA Badjo Ambroise	M	02/12/1997	19
31	KOUDJOHOU Tchaa Emile	M	22/05/1998	18
32	KOUSSAWO Ayélé Lucie (F)	F	18/10/1998	18
33	KPELOU Massama	M	10/06/1999	17
34	LAMBONI Likessopang	M	31/05/1999	17
35	LANWI Minkilou Manzamesso	M	17/01/1997	19
36	LARE Damboime	M	19/02/1999	17
37	LAWSON Avokpo Téyi Jean Mari	M	09/05/1999	17
38	MABALO Magnimawè Stanislas .	M	11/04/1999	17
39	MENSAH Kokou Samuel	M	02/06/1999	17
40	NABINE Noufoh Raissa (F)	F	05/09/1999	17
41	N'DADIYA Essozima Gnadinam Marie Françoise (F)	F	09/03/1999	17
42	OGOUMEDI Abouta M'Pa Simon	M	31/12/1999	17
43	OGOUVI Yaovi Ephraëm	M	25/02/1999	17
44	OURO-GOUROUNGOU Ashraf	M	02/09/1999	17
45	PAHOU Essossinam Paulin	M	09/03/1997	19
46	PALI Biham Narcisse	M	29/10/1998	18
47	PANASSA Gnimdé	M	09/04/1999	17
48	PILINGA Koudjoukabalo	M	03/05/1998	18
49	SAMAROU Essohanam	M	13/02/1997	19
50	SEGOU Katawa Jude	M	25/07/1998	18
51	SIPOKPE Koamivi Tafide	M	03/01/1998	18
52	TCHAGBELE Ismahil	M	28/06/1999	17
53	TCHALLA Kokou	M	03/05/1997	19
54	TCHINGUILI Kpapo	M	22/05/1997	19
55	TONE Kpalbondjoa	M	03/03/1998	18
56	TOSSOKPE Mawuko Jérémie	M	12/01/1998	18
57	YANGBA Tamantché	M	31/01/1998	18
58	YAO Dakibolou	M	14/12/1999	17
59	YAO Lépiliwa Solim Solange (F)	F	10/06/1999	17
60	YENDOUDIA Yendougoun	M	19/10/1996	20

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE
CREDIT IDA N° 57350 -TG
P149277

Le Gouvernement de la République Togolaise a sollicité et obtenu un financement de la Banque Mondiale d'un montant équivalant à quinze millions (15 000 000) US$ pour financer le Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM), et se propose d'utiliser les fonds pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet.
Le projet comprend trois (3) composantes que sont :
Composante A : Gouvernance, transparence, surveillance et efficience du secteur minier :
Renforcement de la capacité du Bénéficiaire à gérer et à assurer le suivi de ses activités de production minérale, notamment grâce aux mesures suivantes :
1. Le renforcement des services de gestion des données, par l'intermédiaire ***a)*** d'un système cadastral informatisé moderne et d'une structure d'appui administratif au sein du MME pour assurer une gestion efficace et transparente des droits de prospection et d'exploitation du sous-sol, et ***b)*** d'un système national de stockage, de gestion et d'évaluation des données géologiques numériques pour assurer la communication de ces données au public.
2. ***a)*** La fourniture de conseils techniques, juridiques, économiques et financiers aux représentants du Bénéficiaire, y compris à travers l'examen d'études de faisabilité, de plans de production, pour la mise en place de plans de développement de l'activité minière et des infrastructures connexes, et la rédaction de contrats de développement d'infrastructures minières ainsi que ***b)*** le renforcement des compétences minières des hauts fonctionnaires concernés.
3. Le renforcement de l'OTR et d'autres organismes chargés de l'inspection et de la surveillance minière au sein du MME afin d'améliorer les mécanismes de suivi des statistiques sur la production minérale ainsi que l'inspection des déclarations fiscales afférentes et renforcer le recouvrement des impôts, taxes et autres mécanismes de création de recettes.
4. La mise en œuvre d'un programme d'activités visant à faciliter la modernisation de la configuration organisationnelle du MME au moyen du renforcement des capacités des services du MME et de la fourniture d'assistance technique à ces entités.
5. Le renforcement des structures de gouvernance institutionnelle des entités publiques du secteur minier, y compris la SNPT, grâce au renforcement des capacités et à l'assistance technique.
6. La réalisation d'une évaluation détaillée du secteur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE) sur le territoire du Bénéficiaire, notamment la préparation d'un plan d'action visant à définir ***a)*** la réglementation à adopter pour permettre un suivi efficace des activités d'EMAPE grâce à la formalisation de ce type d'activités, ***b)*** un programme d'assistance technique pour promouvoir la gestion environnementale et résoudre les problèmes de santé et de sécurité dans les zones d'EMAPE, ***c)*** une création de valeur ajoutée grâce au commerce équitable et aux activités de transformation, et ***d)*** une évaluation de la condition des femmes engagées dans des activités d'EMAPE.
Composante B : Activités minières et développement environnemental, social et économique :
1. Mise en œuvre d'un programme d'activités à l'appui du secteur de l'enseignement supérieur et de l'accès du public à l'information sur l'exploitation minérale, notamment grâce à l'amélioration du programme de formation à l'Université de Lomé.
2. Réalisation d'une Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) et établissement d'un cadre complet de gestion environnementale et sociale du secteur minier du Bénéficiaire, notamment grâce aux mesures suivantes : ***i)*** l'application des principales recommandations de l'EESS, ***ii)*** la mise à jour de la réglementation sectorielle concernée ; ***iii)*** le renforcement des capacités du MME ainsi que d'autres ministères et organismes compétents du Bénéficiaire, comme indiqué dans l'EESS, dans le domaine de la gestion environnementale et sociale des activités minières ; et ***iv)*** la mise en œuvre d'activités visant à promouvoir les plateformes locales de responsabilisation et de développement communautaire.
3. Soutien apporté à la diversification économique et à la création d'emplois dérivés des activités minières, notamment grâce aux mesures suivantes : ***a)*** la réalisation d'études pour améliorer la passation de marchés locaux par l'industrie minière et définir les coûts et besoins en infrastructure connexes, et ***b)*** la fourniture d'assistance technique aux citoyens Togolais dans l'aide à la création de petites et moyennes entreprises ainsi que des partenariats public-privé en vue d'augmenter la création de valeur découlant de l'exploitation minière.
Composante C : Coordination et gestion du Projet
Coordination, gestion et suivi du Projet, réalisation d'audits financiers et d'évaluations périodiques, et financement des Charges d'Exploitation.
L'agence d'exécution du projet est l'Unité d'Exécution du Projet (UEP).
Les marchés financés par la Banque Mondiale seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives : Passation des Marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (édition courante), et sont ouvert à tous les candidats qui remplissent les conditions stipulées dans les directives. Les consultants seront choisis conformément aux Directives : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, (édition courante).
Les marchés de travaux et fournitures comprennent entre autres :
Fourniture de matériels informatiques et bureautiques pour le cadastre, le SIG et la DDCM Fourniture et installation de système d'alimentation électrique sécurisée (onduleurs, groupe électrogène et câblage) pour le cadastre, le SIG, l'UEP et la DDCM
Fourniture et installation de logiciel de gestion financière
Fourniture et installation de logiciel SIG
Fourniture et installation de logiciel de suivi-évaluation du projet
Conception, Fourniture, installation du système de gestion du cadastre minier, et formation
Conception et mise en place d'une base de données SIG, et formation
Les méthodes d'Appel d'Offres International (AOI), d'appel d'offres international restreint, d'Appel d'Offres National, de consultation des fournisseurs, d'entente directe seront utilisées pour la passation des marchés ci-dessus cités.
Au titre des prestations de services de consultants, il est prévu entre autres :
Elaboration d'un système amélioré de collecte et de gestion des recettes versées par les industries extractives à l'état / administration fiscale.
Etude stratégique du secteur minier
Audit environnemental et social des opérations de la SNPT et Evaluation environnementale et sociale du secteur minier
Etude sur les pratiques de gouvernance des entreprises publiques dans le secteur minier (SNPT et autres)
Amélioration des mécanismes étatiques de gestion des plaintes
Consultant individuel pour l'état des lieux de l'exploitation minière artisanale (hommes et femmes) et petites mines
Consultant individuel pour l'élaboration du plan d'action pour l'appui au secteur de l'éducation au niveau de la faculté des sciences
Etude pour l'amélioration de l'approvisionnement local dans l'industrie extractive au Togo. Audit comptable et financier du projet (PPF + les deux premières années) Recrutement d'un consultant individuel en vue de la Création et entretien du site web du projet
Elaboration du plan d'action et identification des différentes parties prenantes et l'accompagnement des hauts comités stratégiques et des plateformes communautaires
La passation de ces marchés de services de consultants se fera suivant les méthodes ci-après Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé, Sélection au Moindre Coût, Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants, Sélection par entente directe et Consultants Individuels.
Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque Mondiale seront publiés, dès leur communication, dans *Development Business et dgMarket et dans le quotidien national TOGO-PRESSE et sur le portail web de la DNCMP*.
Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance et souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de lettres de consultation / d'appel d'offres dans le cadre des procédures d'appel à la concurrence internationale, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser à l'adresses ci-dessous :

Secrétariat PRMP Rue des Hydrocarbures en face de Air Liquide
Numéro de bureau : Secrétariat de la PRMP Porte N° 105
Ville : Lomé ; Pays : TOGO
Numéro de téléphone : (00228) 22 20 07 62 / 22 42 52 55 / 90 11 17 00
E-mail : pdgm.mme@gmail.com

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Aide et Action
L'Education change le monde

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS POUR LA REALISATION DE FORAGES DANS LA REGION MARITIME DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI A LA REFORME DES COLLEGES (PAREC)
Report de la date limite de dépôt au CEG AFAGNAN VILLE 2 (Du 02 au 16 Août 2016)
(Du 02 au 16 Août 2016)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education, le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) a bénéficié de la part de l'Agence Française de Développement (AFD) du financement pour le Projet d'Appui à la Réforme des Collèges (PAREC). Aide et Action International-Afrique qui appuie l'Etat togolais dans la promotion d'une éducation de qualité accessible à tous sans discrimination, a été retenue pour être opératrice de la mise en œuvre du volet 1 (Accroître l'accès au collège dans les zones rurales en mobilisant les communautés) de la composante 2 du PAREC, dans la Région Maritime. Parmi les actions du projet, figurent la réalisation des forages dans les collèges, suivant une approche communautaire.

L'ONG Aide et Action apporte un appui technique aux Comités de Gestion des Ressources des Etablissements Scolaires (COGERES) dans le processus de passation des marchés.

1. LIEUX DE REALISATION DES FORAGES
Le seul site concerné par le présent report est celui du CEG Afagnan Ville 2, situé dans la préfecture de Bas-Mono dans la Région Maritime.

N°	Lieu	Préfecture	Contacts des COGERES
1	CEG Afagnan Ville 2	BAS-MONO	90 37 47 63 / 90 03 24 81

2. PARTICIPATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
Les appels d'offres communautaires sont ouverts à égalité de conditions aux entreprises désireuses de participer à la consultation. Elles doivent néanmoins être inscrites aux registres de commerce et en règle vis-à-vis de l'Administration Togolaise.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du COGERES du CEG Afagnan Ville 2 contre le paiement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25,000) francs CFA.**

3. PIECES A FOURNIR
Les pièces à fournir comprendront :
1. un quitus fiscal en cours de validité ;
2. une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
3. une attestation délivrée par l'Inspection du Travail et des Lois Sociales ;
4. une attestation d'assurance Responsabilité Civile Exploitation ;
5. une attestation d'enregistrement au registre de commerce ou la carte d'opérateur économique ;
6. le bilan des 3 dernières années ;
7. une attestation de capacité financière délivrée par une Banque de la place pour les entreprises;
8. une caution de soumission délivrée par une Banque de la place et fixée à trois cent mille (300 000) F CFA pour les entreprises ;
9. une attestation de visite du site délivrée par le président du COGERES ;
10. une copie du reçu d'achat du dossier.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Pour tous renseignements complémentaires, contacter le Bureau de Aide et Action à Tsévié au 24 42 72 35 / 90 07 52 24 / 98 21 32 12

Le Directeur Pays,
Antoine GIZENGA

ITIE TOGO
SECRETARIAT TECHNIQUE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Les Rayons de la Transparence

REPUBEIQUE TOGOLAISE

Appel à manifestation d'intérêt AMI N° 002/ITIE/ST/PRMP/2016

RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL EN VUE DE LA MISSION DE COLLECTE ET DE RECONCILIATION DES PAIEMENTS EFFECTUES PAR LES SOCIETES EXTRACTIVES A L'ETAT ET DES RECETTES PERCUES PAR L'ETAT AUPRES DESDITES SOCIETES POUR L'ANNEE 2015

1. L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Togo, ITIE-TOGO a sollicité des fonds de contrepartie, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, afin de financer ses activités. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des services de prestations intellectuelles relatif à la mission de collecte et de réconciliation des données des paiements effectués par les entreprises extractives à l'Etat et des recettes perçues par l'Etat auprès desdites entreprises et aussi de collecte des informations contextuelles au cours de l'année 2015 en vue de l'élaboration du rapport ITIE 2015.

2. Les services se dérouleront sur une période indicative de trois mois (octobre 2016 à janvier 2017). La Liste des services est indiquée ci-dessous.
- L'examen des documents sur le cadre juridique et réglementaire du secteur extractif au Togo et de ceux relatifs aux travaux de définition de la délimitation du périmètre, afin de convenir de la prise en compte des flux de revenus significatifs, de la liste des entreprises et des agences gouvernementales ainsi que des procédures d'intégration des informations contextuelles.
- La proposition d'un formulaire de déclaration au Groupe multipartite, tout en faisant des suggestions pour s'assurer de la fiabilité et de la certification des déclarations qui seront divulguées.
- La collecte des déclarations sur les paiements, les recettes et les informations contextuelles convenues par le groupe multipartite.
- Le rapprochement des paiements et des recettes, l'identification des écarts et l'explication de ces écarts.
- La production d'un rapport de lancement (examen et proposition de la délimitation du périmètre de réconciliation), d'un projet de rapport de réconciliation et d'un rapport final exhaustif et compréhensible.
- la formulation des recommandations en vue d'améliorer la gouvernance du secteur extractif tout en prenant en compte le suivi des recommandations des rapports ITIE-Togo des années précédentes.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les exécuter.
4. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
- nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences (20 points) ;
- qualification du candidat dans le domaine d'élaboration de rapports ITIE en général (20 points) ;
- références du candidat concernant l'élaboration des rapports ITIE en Afrique francophone durant les dix (10) dernières années (35 points) ;
-références du candidat concernant l'élaboration des rapports ITIE en Afrique francophone conformément à la norme ITIE 2013 durant les dix (10) dernières années (5 points).
- organisation technique et managériale du cabinet (10 points)
- qualifications générales et nombre de personnel professionnel (10 points)

5. il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages format A4.
6. Une liste restreinte de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera retenu selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.
Les pièces administratives suivantes sont à fournir :
a- Pour les entreprises communautaires
- Copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité ou équivalent ;
- Copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et de crédit mobilier ;
- Copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois ;
- Copie légalisée de l'attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois;
- Copie légalisée de l'attestation de la Caisse nationale de sécurité sociale datant de moins de trois (3) mois;
- L'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation.

b- Pour les entreprises étrangères
- Copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- L'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse indiquée ci-dessous.
8. Pour le dépôt, les plis sont reçus aux heures de service suivantes :
du **lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 (GMT).**
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en personne ou par courrier physique au plus tard le jeudi **15 septembre 2016 à 17 h 00 (GMT)** à l'adresse ci-après :

Manifestation d'intérêt pour l'élaboration du rapport ITIE-Togo 2015
Personne Responsable des Marchés Publics, Secrétariat technique de l'ITIE-Togo,
4412 Bd saint Jean-Paul II, 08 B.P. : 8288 Lomé-Togo,
Tél : (+228) 22 26 89 90/22 42 08 82 Site Internet : www.itietogo.org

Fait à Lomé, le 1er août 2016
Mensah Kwami Kumah DZIVENOU
Personne responsable des marchés publics

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

Personne Responsable des Marchés Publics

N° 0483/PRMP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 1er août 2016

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES
OBJET DU MARCHE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE EN MUR, BADIGEON, POSE DE FIL DE FER BARBELES, BARRE DE SECURITE ET DE PORTES DE SECURITE AU CABINET DU MERF
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	MARCHE N°00468/2016/ED/MERF/FNDF du 22 JUILLET 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	08 JUILLET 2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	04 PLIS
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	L'ENTREPRISE TBE, B.P. : 226-Tsévié (TOGO), Tél. : 91 17 19 52 / 90 14 22 25
MONTANT DU MARCHE	VINGT HUIT MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE CINQ (28 768 565)
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	LE 27 JUILLET 2016
DELAI D'EXECUTION	03 MOIS

MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

DIRECTION DES SERVICES DES FORCES ARMEES TOGOLAISES

N° 02300/MDAC/PRMP/GN/B1/2016

Lomé, le 1er août 2016

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
OBJET DU MARCHE	ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE LA GENDARMERIE
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	00467/2016/AOO/MDAC/F/BG du 22 juillet 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	08 JUIN 2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	CINQ(05)
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	BAGNY E. Marius, Directeur Général de la société PROTECH SARL Tél. : 90 28 84 68 Lomé-Togo
MONTANT DU MARCHE	44.193 360 F CFA TTC
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	sans objet
DELAI DE LIVRAISON	Quatre (04) semaines

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 70 alinéa 2 du décret N° 2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public.

Elle doit intervenir dans les quinze (15) jours calendaires suivant la date de l'entrée en vigueur du marché.

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS.

Le Commissaire -colonel **OURO-BANG'NA Nassam,**
Directeur des Services des Forces Armées Togolaises,
Personne Responsable des Marchés

AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG Mission des Volontaires Contre la Pauvreté (MVCP) comme son nom l'indique a pour but de sortir les couches déshéritées de leur situation de misère.
La MVCP a deux divisions et intervient dans les Régions Maritime, Centrale, Kara et Plateaux du Togo.
- La Division Formation Scolaire et Professionnelle vient en appui aux jeunes en situation difficile pour leur formation académique ou professionnelle en leur apportant des kits et manuels scolaires, le paiement des frais scolaires et de formation, la prise en charge d'autres cas sociaux etc... (Elle compte trois antennes : Lomé, Notsè et Kara) ;
- La Division Développement Rural donne un appui intensif aux producteurs dans des villages ciblés en les aidant à développer leurs activités agricoles (Formation et suivi des producteurs, apport de moyens d'accompagnement tracteurs, intrants, magasins, organisation des producteurs en coopérative etc.... Elle a deux antennes (Sokodé et Kpélé-Elé).

La MVCP dispose à cet effet d'une ferme agro pédagogique basée à Sokodé.
Dans le cadre de renforcement de l'effectif de son personnel, elle recrute un(e) Comptable Gestionnaire niveau d'étude : BAC+2/3, en Comptabilité Gestion.
- Expérience professionnelle : 03 ans minimum de Gestion financière et Comptable ;
- Langue : Français (obligatoire), Ewé ou Kabyè
- Age : 25 à 35 ans ; *Lieu d'affectation : Lomé.*

Sous l'autorité du Directeur Exécutif, le titulaire à ce poste est chargé de :
- De la tenue de la comptabilité générale et analytique ;
- De la gestion des immobilisations ;
- De la préparation et l'exécution de la paie ;
- De la Centralisation des données de gestion financière et comptable de l'ONG ;
- De la présentation des rapports financiers périodiques au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale ;
- De la participation à l'élaboration des budgets des différentes antennes de l'ONG ;
- De l'élaboration du Bilan comptable ;
- De l'accomplissement des tâches et courses administratives qui lui sont confiées.

A ce titre, il ou elle doit :
- Avoir une bonne maîtrise des règles de tenue de comptabilité ;
- Veiller à l'application des procédures comptables et à l'exécution budgétaire ;
- Assurer le respect des lois sociales et fiscales en vigueur ;
- Faire preuve d'une grande honnêteté intellectuelle et entretenir de bonnes relations avec tous ses proches collaborateurs, ses chefs hiérarchiques et responsables des différentes antennes de l'ONG ;
- Etre discret, réservé et garder pour lui seul toutes informations reçues dans le cadre de sa fonction ;
- Favoriser une circulation adéquate des informations entre les différentes antennes de l'organisation.

N.B. : C'est un poste dynamique, l'Agent Comptable est appelé à effectuer des missions périodiques dans les différentes antennes à l'intérieur du pays.
Dossier à fournir :
- Une demande manuscrite et lettre de motivation avec prétention salariale adressée à Monsieur le Directeur Exécutif de la MVCP ;
- Un CV détaillé avec trois personnes de référence ;
- Une copie des diplômes et attestations de travail ;
- Un casier judiciaire datant d'au moins de trois mois.

Date et dépôt de candidature :
Les dossiers doivent être envoyés sous plis fermés avec mention : *« recrutement au poste de Comptable Gestionnaire»* à la boîte postale 04 B.P. : 128 Lomé 04 au plus tard le 12 août 2016.
Les dépôts de dossiers au siège ne sont pas autorisés.
Les dossiers non conformes seront éliminés automatiquement.

Etude de Maître Lysiane Adzowo AMORIN
et de Maître Heddy AMORIN-BADOHU
Notaires à LOME, 25 Rue de la Gare

TEXMINE SARL
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 de francs CFA
Siège social : LOME (Hédzranawoé), 02 B.P. : 20685 LOME 2
RCCM N° TG-LOM 2016 B 1149

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte reçu par Maître **Heddy AMORIN-BADOHU,** Notaire à LOME le 29 Juin 2016, il a été constitué une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE présentant les caractéristiques ci-après :
DENOMINATION : TEXMINE SARL
FORME : Société A Responsabilité Limitée
OBJET : La Société a pour objet :
- Les activités relatives au financement, à la gestion et l'exploitation dans le secteur des mines, de l'industrie et de tout autre secteur ;
- La Location, la vente, l'achat des machines industrielles et d'engins de toute nature pour l'exploitation de carrières, les travaux en tout genre et le transport urbain, interurbain et international des passagers et des marchandises ;
- l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières et immobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, togolaises ou étrangères, et d'autre part, toutes prestations de services en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit des filiales de la société ou de toutes les autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directe ou indirecte.

Et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement.
SIEGE SOCIAL : LOME (Hédzranawoé), 02 B.P. : 20685 LOME 2
DUREE : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
CAPITAL SOCIAL : **1.000.000 de FRANCS CFA** divisé en 100 parts de **10.000 francs CFA** chacune, attribuées en totalité aux associés et libérées de leur montant nominal ainsi qu'il résulte de l'acte contenant déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçu par Maître AMORIN-BADOHU, Notaire sus-nommé le 29 Juin 2016.
AFFECTATION ET REPARTITION DES BENEFICES : Le solde des bénéfices après prélèvement de la réserve légale revient aux associés dans la proportion du nombre de leurs parts. Préalablement à la répartition, lesdits associés peuvent décider de prélever toutes sommes en vue de constituer toutes réserves générales ou spéciales.
GERANCE : La Société est gérée par Monsieur **Pierre André MICHAUT** pour une durée illimitée.
Deux expéditions des statuts et deux expéditions de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de Première Classe de LOME.
Ladite Société a été régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le **28 Juillet 2016 sous le N° TG-LOM 2016 B 1149.**

POUR INSERTION

Maître Heddy AMORIN-BADOHU, Notaire

FOOTBALL/

Schweinsteiger annonce sa retraite internationale

Depuis 2004, il était sur quasiment toutes les photos de match de l'Allemagne. Mais après 12 ans de bons et loyaux services, le milieu de terrain et capitaine de la *Nationalmannschaft* Bastian Schweinsteiger a annoncé son désir de mettre un terme à sa carrière internationale.

Quelques jours avant son 32e anniversaire, le joueur de Manchester United a fait part de sa décision à son sélectionneur Joachim Löw avant de la rendre publique via un communiqué publié sur son compte Twitter. La dernière de ses 120 sélections aura donc été la demi-finale de l'UEFA EURO 2016 perdue face à la France (0:2). «*Joachim Löw sait ce que cet EURO en France représentait pour moi, et que je voulais à tout prix remporter un titre que l'Allemagne attend depuis 1996. Malheureusement, ce n'est pas arrivé et je dois l'accepter*», a-t-il expliqué.

Mais l'ancien joueur du Bayern Munich peut se retourner avec fierté sur son parcours avec sa sélection, dont le point d'orgue a été la victoire en Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014. International depuis

Schweinsteiger après le sacre de l'Allemagne au mondial 2014.

2004, celui qui avait débuté attaquant avant de reculer progressivement sur le terrain était l'un des joueurs emblématiques d'une génération talentueuse qui a longtemps frôlé les sommets, avec deux troisièmes places aux Coupes du Monde 2006 à domicile et 2010 en Afrique du Sud, une finale à l'EURO 2008, et une demi-finale lors de l'édition 2012. Schweinsteiger a finalement effacé toutes ces déceptions en battant l'Argentine (1:0 a.p.) en finale de Brésil 2014.

Après les départs de Philipp Lahm, Miroslav Kloose et Per Mertesacker au lendemain du sacre mondial, c'est au tour d'un autre joueur-clé de l'Allemagne de quitter la scène mondiale.

Fifa.com

GOLF/CHAMPIONNAT PGA

Walker décroche son étoile

A 37 ans, Jimmy Walker a rejoint le club des vainqueurs inattendus d'un tournoi du Grand Chelem en remportant le Championnat PGA, dimanche sur le parcours de Baltusrol (New Jersey).Il s'est imposé avec une carte finale de 67, soit trois coups sous le par, et un score de 266 (-14), soit un coup de moins que Jason Day (267).

Walker savoure son succès.

La semaine du 48e joueur mondial a pourtant été éprouvante, nerveusement et physiquement: en tête depuis le premier tour jeudi, il n'a jamais craqué. Il a dû débuter son troisième tour dimanche sous la pluie, puis enchaîner sur son quatrième tour trois heures plus tard. Même, enfin et surtout, quand Day est revenu à un coup en réussissant un incroyable eagle sur le 18e et dernier trou qui l'a mis sous pression, il devait absolument réussir le par pour décrocher le gros lot, le prestigieux WanamakerTrophy et un chèque d'1,8 million de dollars.

Avant son triomphe dans la 98e édition du Championnat PGA, Walker affichait pour son meilleur résultat dans un tournoi majeur, une 7e place remontant à 2014, l'année où il s'est révélé avec trois titres en quatre mois.

Mais alors que la hiérarchie mondiale est nettement dominée par le trio Jason Day, Jordan Spieth et Rory MacIlroy, aucun de ces cadors ne s'est imposé en Grand Chelem en 2016. Le Championnat PGA a souri à un outsider, jamais sacré à ce niveau, comme, avant lui, le Masters en avril (Danny Willet), l'US Open en juin (Dustin Johnson) et le British Open mi-juillet (Henrik Stenson). Spieth, qui avait remporté le Masters et l'US Open en 2015, s'est contenté de la 13e place, tandis que McIlroy n'a pas franchi le cut (274). Côté français, Grégory Bourdy, déjà très en vue lors de l'US Open, a de nouveau terminé à la 18e place avec un score de 275 (-5).

(AFP)

TENNIS/CLASSEMENT ATP ET WTA

Halep remonte sur le podium

Simona Halep, vainqueur dimanche du tournoi de Montréal, a retrouvé, hier, la 3e place d'un classement WTA toujours nettement dominé par l'Américaine Serena Williams, absente de l'Open du Canada.

Arrivée au Québec au cinquième rang mondial, Halep talonne désormais l'Allemande Angelique Kerber (N.2), qu'elle a battue en demi-finale, et la N.1 mondiale Serena Williams qui a fait l'impasse sur le tournoi canadien. Deuxième au début de l'année, Halep avait glissé à la 7e place en mai. L'Américaine Madison Keys, battue par Halep

Halep, vainqueur du tournoi de Montréal.

en finale (7-6 (7/2), 6-3), bondit de 3 places et entre ainsi dans le top 10, au 9e rang.

La meilleure Française reste Caroline Garcia, 32e, recul d'une place après son élimination au 1er tour du tournoi canadien. Kristina Mladenovic est toujours 38e et Alizé Cornet 49e.

Chez les messieurs, Gaël Monfils, demi-finaliste du Masters 1000 de Toronto, a progressé de trois rangs au classement ATP, et se retrouve 11e d'un gratin mondial toujours dominé par Novak Djokovic, vainqueur du tournoi canadien. L'autre changement de ce top 10, est la 4e place retrouvée de Stan Wawrinka, l'autre demi-finaliste à Toronto face à Kei Nishikori (7-6 (8/6), 6-1). Le Suisse, qui avait glissé à la 5e place début juin, repousse ainsi Rafael Nadal d'un rang.

Chez les autres Français, Lucas Pouille, éliminé par l'Américain Rajeev Ram, 118e mondial, dès le 2e tour au Canada, recule de 4 places (27e), tout comme Benoît Paire (32e), battu d'entrée par le qualifié tchèque Radek Stepanek (6-1, 6-3).

(AFP)

Brève

Le 2e ligne Thibaut Privat s'est engagé avec le LOU Rugby, promu en Top 14 de rugby, a annoncé lundi le club lyonnais. Agé de 37 ans, Privat jouait depuis cinq ans à Montpellier et avait décidé de mettre un terme à sa carrière en fin de saison dernière. Il vient au LOU pour compenser la blessure à une cheville du 2e ligne Félix Lambey, absent pour six à huit semaines, mais aussi l'indisponibilité du Sud-Africain Franco Mostert en contrat avec les Lions de Johannesburg pour disputer jusqu'en novembre la Currie Cup et le Super Rugby. Privat a déjà rejoint le groupe lyonnais actuellement en camp d'entraînement à Tignes (Savoie).

CYCLISME/

Peter Sagan signe pour trois ans avec Bora

Le champion du monde slovaque Peter Sagan a signé pour trois ans avec l'équipe allemande de deuxième division de cyclisme Bora, où l'accompagneront son grand frère Juraj et trois de ses actuels équipiers.

Sagan, 26 ans, actuel numéro un mondial et maillot vert des cinq derniers Tours de France, était engagé depuis 2015 avec l'équipe Tinkoff, qui cessera ses activités en fin de saison. Bora gagne, en effet, avec le vainqueur du dernier Tour des Flandres une recrue de poids qui va lui permettre de se concentrer «*sur les classiques*», selon l'ambition affichée par l'équipe dans son communiqué. Mais la formation au maillot noir, créée en 2010 et qui bénéficiera en 2017 d'un nouveau sponsor, Hansgrohe, entend se renforcer «*par de nouvelles signatures*», annoncées «*dans les prochaines semaines*», pour viser ensuite les grands tours, précise Bora qui a été invitée ces trois dernières années sur le Tour de France.

Le puncheur slovaque restera entouré de son frère aîné Juraj, de ses compatriotes Michael Kolar et Erik Baska et du Polonais Maciej Bodnar, ses lieutenants actuels chez Tinkoff, qui rejoignent eux aussi l'équipe allemande. «*Depuis que nous avons commencé dans le cyclisme, notre objectif a été de rejoindre le sommet de ce sport. Peter va nous aider à atteindre ce but*», s'est félicité Willi Bruckbauer, le propriétaire de Bora.

Avec trois victoires d'étapes dans le récent Tour de France, Sagan a égalé son meilleur résultat dans la Grande Boucle, qui remontait à sa première participation en 2012, et offert comme souvent un spectacle qualifié de «*phénoménal*» par le maillot jaune, Chris Froome.

(AFP)

FOOTBALL/TOURNOI DE L'INTEGRATION DE L'UEMOA

Le Togo accueillera l'évènement

Le Togo abritera courant novembre 2016, la 7e édition du tournoi de l'intégration de l'Union Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Dans ce cadre une délégation de la commission permanente de l'UEMOA, conduite par M. Essowè Barcola a été reçue hier par le ministre de la Communication, de la Culture, des sports et de la Formation Civique M. Guy Madjé Lorenzo. La rencontre a permis d'aborder les sujets liés à l'organisation de l'évènement.

Après deux ans d'absence, l'UEMOA renoue, cette année, avec le tournoi de l'intégration dont la 7e édition a été ajoutée à l'agenda sportif du Togo, après que sa candidature pour être terre d'accueil de ce grand évènement a été validée par la commission. Ainsi pour bénéficier d'une bonne organisation, le ministre Guy Madjé Lorenzo a échangé, hier, avec une délégation permanente de l'UEMOA, conduite par M. Essowè Barcola.

Ce premier tête à tête qui s'est déroulé au cabinet du ministère en charge des Sports a permis d'aborder des points généraux liés à l'organisation. Il s'agit notamment de la mise en place d'une commission technique locale qui se chargera de travailler en connivence avec celle mise en place par l'organisation. Pour le ministre Guy Madjé Lorenzo c'est une joie pour le pays hôte d'offrir son service pour la promotion de l'intégration. Aussi, des mesures seront-elles prises pour vulgariser et valoriser durant la compétition, la culture des huit pays.

Le ministre Guy Madjé Lorenzo et les membres de la délégation à la sortie des travaux.

Le chef de la délégation, M. Essowè Barcola n'a pas caché sa satisfaction à la sortie de l'entretien avec le ministre Guy Madjé Lorenzo. D'autres rencontres, selon lui, sont prévues entre les autorités togolaises et les fédérations des pays participants. Le tournoi de l'UEMOA regroupe les huit pays et est organisé chaque année.

Folly KOUTOUKLOUI

AWALE/

M. François Gbènadé Attikpovi élu à la tête de la FETOWA

La Fédération togolaise d'awalé a tenu, samedi, son congrès électif à l'ancien siège du CNO Togo sis à l'enceinte du stade Omnisports de Lomé. Au terme des travaux, M. Gbènadé François Attikpovi a été réélu à l'unanimité des voix pour un nouveau mandat de 4 ans. Il est à la tête d'un bureau de 13 membres. La principale mission de ce bureau sera de faire la promotion de ce jeu qui a des origines ancestrales. Et pour y parvenir, M. Attikpovi compte sur le soutien de tous ses membres et des responsables de club. L'autre combat du nouvel exécutif, selon M. Attikpovi, sera de faire reconnaître cette discipline, qui fait appel à une certaine habileté intellectuelle, par le Comité National Olympique National du Togo (CNO Togo).

Le nouvel exécutif de la FETOWA M. Attikpovi, 4e de la droite.

Le représentant du CNO Togo, M. Koffi Amégan a exhorté tous les acteurs à faire bloc, comme un seul homme, derrière le bureau pour hisser plus haut leur discipline. Aux membres de l'exécutif, il leur a demandé d'être à la hauteur de la tâche qui leur a été confiée et prêts à passer le témoin au moment venu.

Le jeu d'Awalé (Aditata ou tomédi) est, parmi les jeux de stratégie connus, l'un des plus anciens. L'Awalé est un «*jeu de planche*» (mancala). Il se joue sur une planche de bois creusée de part et d'autres de six trous et avec des graines. De nos jours, l'Awalé se rencontre dans toutes les régions de l'Afrique. Les règles de l'Awalé sont simples et le jeu est vraiment très facile à apprendre. Elles varient d'une région à l'autre, et parfois même d'un village à l'autre...Par contre, les stratégies à mettre en œuvre pour vaincre sont redoutables ! Le but du jeu est de s'emparer d'un maximum de graines. Le joueur qui a le plus de graines à la fin de la partie l'emporte.

Le jeu d'Awalé.

Folly KOUTOUKLOUI

Tirage N° 807 de Lotto Diamant

Ce lundi 1er Août 2016, le tirage de Lotto Diamant porte le **N°807.**

Des gros lots et des lots intermédiaires ont été remportés par plusieurs parieurs lors du dernier tirage de Lotto Diamant.

A l'intérieur du pays, seule la ville **de Sokodé** a enregistré un gagnant de gros lot lundi dernier. Il s'agit **d'un gros lot de 1.000.000 F CFA** remporté auprès de **l'opérateur 10202.**

A Lomé, ce sont **un lot de 750.000 FCFA et un super gros lot de 2.500.000 F CFA** qui ont été recensés sur **les points de vente 90026 et 60123.**

La Direction Générale de la Loterie Nationale Togolaise informe son aimable clientèle que la vente des tickets de la Tranche Commune Entente 2016 se poursuit dans les points de vente habituels et dans les postes de jeux sur ordinateur.

La remise des lots, à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

A LA LONATO, LA FORTUNE EST A VOTRE PORTEE! BONNE CHANCE A TOUS!!!

RESULTAT

54	68	50	10	66

N° de base : 54

Togo-Presse

Directeur de Publication : Rémy Banafey ASSIH
Directeur de la Rédaction : Anoumou KATE-AZIAGLO
Rédacteur en chef : Kossi N'BOUKE
Secrétaire général de la Rédaction : Essohanem ASSOUMATINE
Actualités nationales et Reportages : Komlan Ayodou DENGUEWA
Etranger : Messan GOLI
Sport : Siméon EGBADE
Directeur de la Production et de la Qualité : Kokou HOUESSOU
Directeur Commercial : Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66
1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg